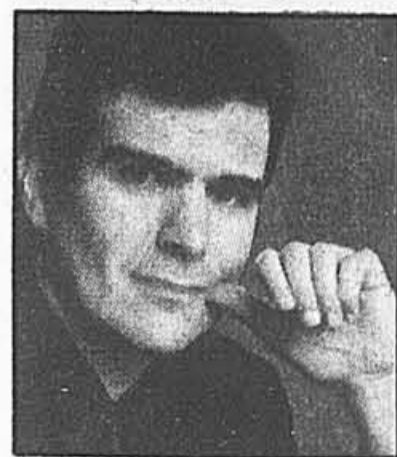


## Aujourd'hui



### E1 FLYNN

Avec sept mises en nomination, Pierre Flynn a le plus de chances de remporter un ou plusieurs Félix au gala de l'ADISO, le 23 octobre.

### B1 GODIN

Le député de Mercier, Gerald Godin, admet que tous les péquistes devront lutter farouchement pour se faire élire au prochain scrutin.

### C11 CHEVARDNADZE

Le rappel d'urgence de l'ONU à Moscou d'Edouard Chevardnadze augure de sérieuses dissensions au sein de la direction du PC.

## Sommaire

### Annonces classées

- immobilier ..... D6 à D11
- marchandises ..... D11, D12
- emplois ..... D12, D13
- automobiles ..... D14, D15
- propositions d'affaires ..... C4

### Arts et spectacles

- Informations ..... cahier E
- Théâtre ..... E1
- horaires ..... E3

### Bandes dessinées

- ..... D8

### Décès

- ..... D17

### Economie

- ..... C1 à C10

### Editorial

- ..... B2

### Êtes-vous observateur?

- ..... D6

### Feuilleton

- ..... D9

### Horoscope

- ..... D7

### Le monde

- ..... C11

### Météo

- ..... A2

### Mots croisés

- ..... D13

### «Mot mystère»

- ..... D11

### Sports

- Mots croisés ..... 16
- Tom Lapointe ..... 14

### Télévision

- ..... E2

### Tribune libre

- ..... B2

### Vivre aujourd'hui

- Decoration ..... D1 à D5

# La réfection des ponts Champlain et Jacques-Cartier coûtera \$150 millions



GILBERT LAVOIE

Le calvaire des automobilistes de toute la région de Montréal ne fait que commencer. Après l'autoroute Métropolitaine, ce sont les ponts Jacques-Cartier et Champlain qui devront faire l'objet de travaux majeurs de restauration d'ici deux ou trois ans.

Le ministre fédéral des Transports, M. Benoit Bouchard, a révélé hier à *La Presse* que le gouvernement devra déboursier \$150 millions pour la remise en état de ces ponts dont les tabliers et la peinture sont dans un état de détérioration avancée.

«Il faut mettre \$150 millions sur ces deux ponts, et il va falloir se décider, a déclaré le ministre. Ce ne sont pas là des chiffres énormes si l'on considère l'utilisation de ces ponts et leurs dates de construction: 1922 dans le cas du pont Jacques-Cartier et 1962 dans le cas du pont Champlain.»

M. Bouchard a précisé qu'il y aura «des réparations mineures de \$3 ou \$4 millions à faire d'abord, puis des réparations majeures». Il a ajouté qu'il s'agissait d'une entreprise à long terme, qui s'échelonne sur plusieurs années.

À Ottawa, un fonctionnaire du ministère des Transports, M. William O'Neil, a précisé que les travaux les plus importants portaient sur la reconstruction du tablier en béton armé qui supporte la couche asphaltée. Il faudra aussi refaire complètement la peinture des ponts, une entreprise de plusieurs millions de dollars, particulièrement onéreuse dans le cas du pont Jacques-Cartier.

M. O'Neil a ajouté que le ministère étudiera les différentes options qui s'offrent afin d'éviter que ces travaux ne causent des embouteillages monstres pendant plusieurs années.

Le ministre Bouchard a révélé par ailleurs que la firme Lavalin, qui a réalisé une étude

Après l'autoroute Métropolitaine, ce sont les ponts Jacques-Cartier et Champlain qui vont faire l'objet de travaux de restauration majeurs dans les quelques années à venir. PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

sur l'état de ces deux ponts, a fait des propositions au gouvernement fédéral afin d'accroître leur capacité. Ce rapport de Lavalin sera à la disposition des médias d'information aujourd'hui aux bureaux des autorités de la Voie maritime.

Le ministre ne prévoit pas de prise de décision en ce domaine dans un avenir rapproché, mais il estime que le gouvernement devra agir, quoi qu'il advienne.

«La Rive-Sud se développe continuellement. Je ne suis pas un urbaniste, mais j'ai l'impression que de plus en plus, les gens vont déménager dans les banlieues. Même si on dit qu'il y a des tendances contraires, s'il y a un développement commercial et industriel à faire, on va vouloir le faire sur l'île. On va récupérer des terrains. Alors il va falloir encore accentuer nos efforts. Est-ce qu'on devra construire un pont ou un tunnel; c'est une question de temps également. Je ne suis pas capable de l'évaluer tout de suite.»

### Les voies ferrées

Sur un autre sujet, M. Bouchard a déclaré qu'il ne faut pas s'attendre à une intervention immédiate du gouvernement fédéral pour la relocalisation de la voie ferrée entre Saint-Lambert et Sorel où passent de nombreux wagons contenant des matières dangereuses.

«On a un programme qui permet de relocaliser les voies ferrées. Il n'a pas été mis en application encore parce qu'on n'est pas arrivé à définir la manière de le financer. C'est

VOIR REFECTION EN A 2

## Ottawa fera une enquête sur l'affaire Ben Johnson

d'après PC, AP et AFP

Le ministre des Sports, Jean Charest, a fait savoir hier que le sprinter Ben Johnson serait appelé à comparaître à une enquête du gouvernement fédéral pour jeter la lumière sur sa disqualification olympique.

M. Charest, qui parlait aux Communes, a laissé entendre qu'une erreur pourrait avoir été commise et il a dit espérer que Johnson relaterait sa version des faits au cours de l'enquête.

«On a l'impression, partout au pays, que Ben Johnson est en quelque sorte une victime dans cette affaire, et nous sommes d'accord, a déclaré le ministre. Nous espérons donc qu'il aura la possibilité de se faire entendre à l'enquête. Comme Ben Johnson est un Canadien en difficulté et qu'il y a eu erreur de sa part, je crois que nous sommes tous sympathiques à sa cause.»

M. Charest n'a pas voulu dire si l'on se proposait également d'examiner les rapports qu'entretenait Johnson avec son entourage, mais il n'a pas écarté la possibilité de tenir une vaste enquête, afin, a-t-il dit, de se rendre au coeur de la question. «Nous allons déterminer si nous devons entreprendre une enquête plus étendue pour couvrir toute la communauté athlétique.»

### Banni à vie

M. Charest n'en a pas moins répété que Johnson était banni à vie des équipes sportives canadiennes, et que les fédérations sportives qui ne tiendraient pas compte de cette interdiction pourraient perdre leurs subventions d'Ottawa.

Ce bannissement est automatique dans les circonstances, a expliqué le ministre, en at-

VOIR ENQUETE EN A 2

## Québec somme Ottawa de respecter les promesses faites aux sinistrés

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Québec va réclamer des comptes au gouvernement fédéral, et exigera le respect de la promesse faite devant les sinistrés de Saint-Basile-le-Grand selon laquelle Ottawa égalerait l'assistance financière offerte par le gouvernement

du Québec, allant même au-delà de l'entente fédérale-provinciale relative aux situations d'urgence.

C'est ce qu'a indiqué hier à *La Presse*, le ministre responsable du Bureau de la protection civile, M. Gilles Rocheleau. Ce dernier a écrit à son homologue fédéral, M. Perrin Beatty, lui rappelant la promesse faite le 25 août à Saint-Basile, par son collègue d'Ottawa, le responsable des Transports, M. Benoit Bouchard.

Rappelons que selon les accords entre les deux paliers de gouvernement, dans des situations d'urgence, Ottawa paie la moitié de la facture mais seulement lorsque que la réparation d'un sinistre dépasse \$1 dollar par individu, dans l'ensemble de la province.

Or, selon l'évaluation sommaire faite hier par le bureau de M. Rocheleau, l'in-

VOIR SINISTRÉS EN A 2

## Faudra-t-il démolir cet immeuble de 14 étages?

FLORIAN BERNARD

Un immeuble luxueux de 14 étages, le Val de l'Anse, actuellement en construction dans l'île des Soeurs, fait présentement l'objet d'un litige sérieux entre l'administration municipale et l'Association des propriétaires. A cause d'une erreur d'arpentage, une partie de cet immeuble moderne, d'une valeur de \$26 millions, empiète sur un terrain dont le zonage le destine à être un parc.

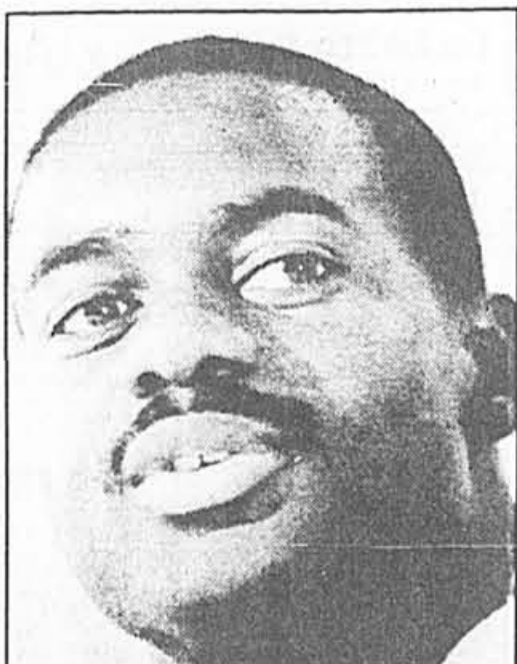
Dans le but de corriger la situation, la ville de Verdun a adopté un règlement visant à modifier le zonage du terrain, mais cette solution a été jugée inacceptable par l'Association des propriétaires.

En outre, le président de l'As-

VOIR DEMOLIR EN A 2

Ce luxueux immeuble de 14 étages en construction dans l'île des Soeurs, risque d'être démolé avant même d'avoir vu le jour.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*



Ben Johnson

L'équipe Informatique **Dumoulin** Partenaire commercial

DÉSORMAIS DISPONIBLE CHEZ DUMOULIN  
Modèle 25-001  
□ 512K RAM □ 1 LECTEUR 720K  
□ ÉCRAN MONOCHROME  
A compter de: **1995<sup>95</sup>**

(Montréal): 8251 St-Hubert (nord de Jarry) 388-1777 (Laval): 3820, St-Martin Ouest (coin Labelle) 688-1001

## SUITE DE LA UNE

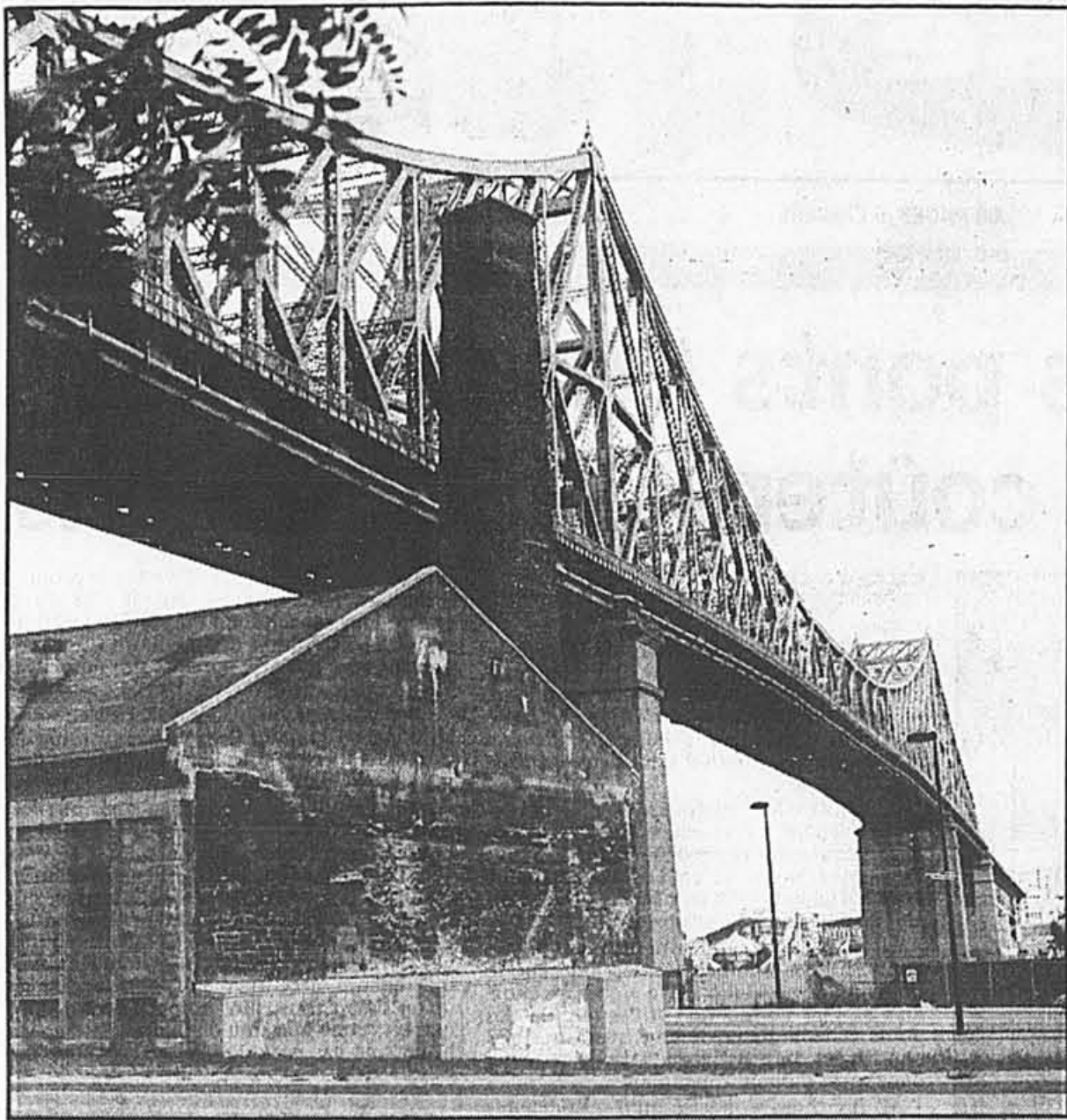


PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

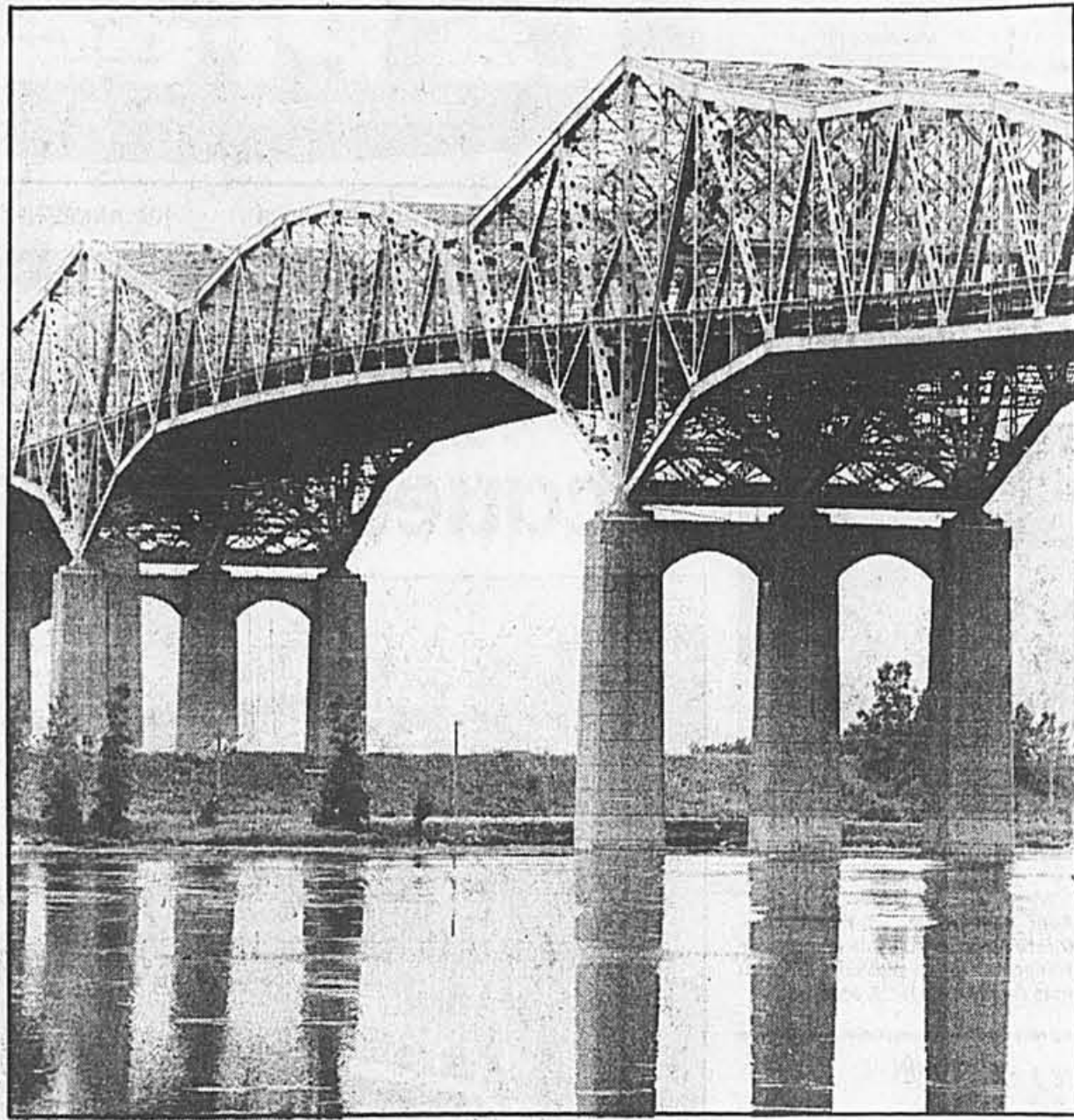


PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

Les tabliers et la peinture des ponts Jacques-Cartier et Champlain sont en état de détérioration avancée. Il en coûtera \$150 millions pour les restaurer.

## RÉFECTION

La réfection des ponts Champlain et Jacques-Cartier coûtera \$150 millions

très cher de relocaliser. Boucherville doit être vue comme une priorité parce que les matières dangereuses qui transitent dans la région de Montréal se trouvent surtout sur la Rive-Sud. Les usines comme Pétromont sont surtout là.»

M. Bouchard a dit avoir publié récemment un rapport sur le sujet pour la région de Toronto. Il est sur le point d'en recevoir un autre pour la région de Vancouver, et il aimerait commander une étude sur Montréal et la région après les élections.

Malgré les coûts élevés d'une éventuelle relocalisation des voies ferrées dans différentes régions du pays, il croit que le gouvernement n'aura pas le choix. «J'ai l'impression que le gouvernement, d'ici cinq à 10 ans, va devoir agir dans certaines régions, notamment Toronto et la Rive-Sud de Montréal.» Selon lui, le transport des matières dangereuses sur l'île de Montréal pose moins de problème parce que les voies ferrées passent dans des zones moins peuplées qu'à Toronto ou à Vancouver.

M. Bouchard a reconnu qu'il serait difficile au gouvernement de bouger avant quelques années dans ce dossier. Il a admis que l'impatience commence à se faire sentir, notamment à Boucherville, où le maire Hugues Aubertin a tenté en vain d'avoir un engagement avec les élections.

«Les gens sont inquiets. Ce qui s'est passé à Saint-Basile, c'est qu'on a sauté un cran dans le domaine de l'environnement. Cela a fait prendre conscience aux gens que c'était près de leurs portes. Alors les gens sont impatient. Mais l'impatience ne finance pas ces projets là qui sont de l'ordre de milliards de dollars.»

## SINISTRÉS

Québec somme Ottawa de respecter les promesses faites aux sinistrés

cendie de Saint-Basile coûtera, en assistance, à peine plus que \$6,4

millions, soit, à quelques dollars près, une somme équivalente à la population du Québec.

## L'accord entre les deux

M. Benoît Bouchard, devant la population et les médias, avait promis qu'Ottawa «accorderait un dollar d'aide pour chaque dollar fourni par Québec», a rappelé M. Rocheleau. «C'est facile de promettre n'importe quoi», a-t-il ajouté, évoquant l'imminence des élections fédérales.

Les déboursés totaux atteindront \$10 millions — on a déjà payé \$4 millions en logement et en nourriture — mais Québec s'attend à ce que presque la totalité de ces \$4 millions lui soit remboursés lorsque les compagnies d'assurances des résidents les auront dédommés.

Au cabinet de M. Rocheleau, Mme Hélène Roy reconnaît que ces évaluations, qui ne sont pas définitives, n'incluent pas les frais encourus pour la décontamination des lieux, une facture éponge par le ministère de l'Environnement. Elle juge irréaliste toutefois l'évaluation de \$30 millions rapportée récemment par un quotidien montréalais.

## \$600 par maison

Donnant les détails sur le programme d'assistance décidé hier au conseil des ministres, M. Rocheleau a indiqué que Québec paiera «pour les frais divers», autres que la nourriture et l'hébergement, \$600 par résidence principale évacuée. Pour les 1700 maisons évacuées pendant 17 jours, on évalue à \$1 million le coût de cette mesure.

On remboursera aussi les pertes de revenus des personnes qui travaillent habituellement dans la zone évacuée, jusqu'à un maximum de \$100 par jour de travail perdu.

Quant aux commerces, ils seront remboursés sur la base de la moyenne de leur chiffre d'affaires, pour la même période l'an dernier, a expliqué Mme Roy, refusant de spéculer sur le montant de la note.

Pour les pertes d'inventaires — notamment les stocks périssables des épiceries — Québec paiera la valeur de remplacement des pro-

duits. Le Bureau de la protection civile évaluera cas par cas les dossiers selon les pièces justificatives qu'on lui présentera.

On évalue à \$3 millions la valeur des 20000 tonnes de produits agricoles qu'on a dû sacrifier. Comme l'assurance-récolte ne couvre pas ce sinistre, Québec paiera aussi la note. Même pour les potagers privés, le gouvernement accorde une assistance, selon la surface, environ \$100 pour un potager moyen.

En outre, le gouvernement acceptera les factures que lui présenteront les municipalités touchées, notamment pour les heures supplémentaires des pompiers et des policiers.

Toutes ces demandes d'assistance financière doivent être faites toutefois d'ici soixante jours. Les municipalités de Saint-Basile, Sainte-Julie et Saint-Bruno de Montarville sont responsables de la distribution des formulaires nécessaires.

## ENQUÊTE

Ottawa fera une enquête sur l'affaire Ben Johnson

tendant un appel possible de la part de Johnson.

«C'est la façon de procéder dictée par les règlements, et c'est la façon dont tous les athlètes sont traités.»

Entre-temps, à Séoul, le médaillé d'or Carl Lewis s'est dit d'avis que l'Association canadienne

de athlétisme devrait revenir sur sa décision d'imposer le bannissement à vie à Johnson.

«J'espère de tout coeur qu'il fera appel et que les Canadiens chanteront d'avis, parce que Johnson a tellement fait pour le peuple canadien qu'il mérite que celui-ci lui accorde son appui maintenant qu'il en a besoin.»

Lewis a émis par ailleurs l'espoir que Johnson se remettrait de cette tragédie et qu'il retournerait au monde de la course. «Deux ans, ce n'est pas si long: il peut revenir et être de nouveau un grand athlète», a-t-il dit, faisant allusion à la suspension de deux ans infligée au coureur par la Fédération internationale d'athlétisme amateur, qui lui interdit de participer à toute compétition internationale jusqu'en 1990.

En attendant, le monde semble vouloir s'intéresser désormais, non plus tant à Ben Johnson lui-même, mais aux individus qui étaient en mesure de lui administrer la drogue qui devait lui coûter sa médaille d'or et sa carrière de sprinter.

Les dépêches diffusées à travers le monde, dont beaucoup citaient des sources non identifiées, étaient hier axées sur le médecin personnel de Johnson, le Dr George Mario Astaphan, qui jure n'avoir aucune part de responsabilité dans cette affaire.

Mais Johnson n'a rien fait, une fois encore, pour disculper son médecin: pour la deuxième jour-

née consécutive, il est demeuré terré dans sa demeure de la banlieue de Toronto, laissant les autres parler pour lui.

«Il ne s'inquiète pas, parce qu'il n'est pas coupable», a déclaré sa soeur, Dezirne.

«Il a juré qu'il n'avait rien pris», relate Pat Reid, un entraîneur d'Ottawa qui se trouvait à bord de l'avion sur lequel Johnson s'est rendu de Séoul à New York. Sur ce vol, le sprinter s'est également entretenu avec un journaliste du Boston Globe. «Je n'ai rien à cacher, lui aurait-il dit. Je ne veux nommer personne, mais il y a quelqu'un qui s'amuse bien aujourd'hui.»

Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire Sports Illustrated soutient que le Dr Astaphan a administré des stéroïdes anabolisants au coureur. Le médecin torontois s'en défend énergiquement: «Je ne lui ai jamais donné de stéroïdes, a-t-il déclaré mardi soir, et il ne m'a jamais dit qu'il en avait pris.»

Néanmoins, le Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario a révélé hier avoir appris d'un physiothérapeute de Toronto que des athlètes s'étaient fait administrer des stéroïdes par Astaphan. Le Collège a convoqué Astaphan pour la semaine prochaine.

Frank Deford, de Sports Illustrated, l'un des rédacteurs sportifs les plus hautement respectés d'Amérique du Nord, affirme tenir de sources fiables que Johnson savait qu'il prenait des drogues. «Johnson en avait parlé lui-même», a précisé Deford dans une interview télévisée depuis Séoul. «Il a même déclaré qu'il attendait avec impatience la fin des Jeux, pour pouvoir cesser de prendre des stéroïdes.»

À Séoul également, le Dr Lee In-Jon, un médecin olympique, a révélé que Johnson avait reconnu, dans l'heure qui avait suivi la course, qu'il avait pris trois médicaments différents, dont l'un par injection, avant son départ. Le médecin a ajouté toutefois que Johnson n'avait pas identifié les médicaments en question, et qu'il ne lui avait jamais dit avoir pris des stéroïdes.

Depuis l'annonce des résultats des tests d'urine, lundi, on a constaté une divergence considérable entre les réactions de la population au Canada même et celles des participants canadiens aux Jeux.

Ici, et tout particulièrement à Scarborough, où réside Johnson, il semble que la plupart des gens soient prêts à accorder au coureur le bénéfice du doute. C'est ainsi qu'une centaine d'enfants se sont massés hier devant sa demeure, en criant: «Ben est innocent!», «Nous voulons Ben!». «Il n'a pas fait cela», a expliqué Ronda McIntyre, âgée de 13 ans. «C'est pour cela que nous sommes ici. Les Jeux Olympiques étaient trop importants pour lui, et il aime bien trop sa mère.»

Mais il en va autrement des remarques entendues à Séoul même, témoin celle de l'entraîneur de l'équipe canadienne de décathlon, Andy Higgins. «Je ne suis pas naïf. Quelqu'un s'entraîne depuis cinq ou six ans, et subitement, son physique et sa performance changent du tout au tout...»

Quoi qu'il en soit, l'avenir ne sera peut-être pas si triste pour Ben Johnson qu'il le paraît présentement, s'il se laisse persuader à faire carrière dans le football professionnel. D'ores et déjà, les Tiger Cats de Hamilton, de la Ligue canadienne de football, et les Cowboys de Dallas, de la Ligue nationale, se sont déclarés intéressés à obtenir ses services...□

## DÉMOLIR

Faudra-t-il démolir cet immeuble de 14 étages?

sociation, Me Jacques Rainville, affirme que tous les électeurs ayant droit de signer le registre des électeurs n'ont pas été convoqués. Il a adressé une mise en demeure à la ville, hier matin, exigeant que l'on refasse les avis publics et que l'on reprenne l'étude de tout le dossier.

Selon Me Rainville, environ 20 p. cent de l'immeuble aurait été construit sur un terrain devant n'être utilisé que comme parc. De son côté, le directeur-général adjoint de Verdun, M. Gaetan Laberge, a soutenu que l'empiètement illégal ne dépasserait pas une quinzaine de mètres carrés.

«L'Association a nettement exagéré la superficie de l'empiètement. Il a ajouté que l'administration municipale de Verdun s'appête à déposer, auprès de la CUM et des autorités, un plan global destiné à sauvegarder plus de 12 millions de pieds carrés d'espaces verts dans l'île des Soeurs. Selon lui, ce ne sont pas quelque 12 mètres carrés qui vont faire une grande différence. «Toute cette affaire découle d'une erreur involontaire d'arpentage, aux conséquences vraiment minimes», a-t-il déclaré.

Il y a quelques années, à Hull, les autorités judiciaires avaient ordonné la démolition d'un immeuble de huit étages parce qu'il avait été érigé sur un terrain dont le zonage ne permettait pas un tel type de construction. Les propriétaires avaient vainement tenté d'obtenir une modification du zonage, mais les contribuables avaient refusé.

Le Val de l'Anse est construit à l'extrémité du boulevard de l'île des Soeurs, tout près du vaste terrain boisé que l'administration de Verdun veut protéger à des fins récréatives. C'est le seul grand espace vert qui subsiste dans le centre-sud de Montréal.□

## Mécontentement à Saint-Basile

BRUNO BISSON

Le Comité des citoyens de Saint-Basile-le-Grand n'est pas du tout satisfait du programme d'indemnisation présenté hier par le ministre de la Protection civile du Québec, M. Gilles Rocheleau, pour compenser les dommages subis par les sinistrés de l'incendie de l'entrepôt de BPC, le 23 août dernier.

Le vice-président du comité, M. François Savaria, a qualifié de «ridicule» l'indemnisation prévue de \$600 par foyer évacué. Dans un dossier présenté par le comité au ministre Rocheleau, lundi, les citoyens de Saint-Basile demandaient un montant de \$2 000 par personne, en plus des dommages qui pourraient résulter à long terme de l'exposition aux BPC.

«M. Rocheleau n'a absolument pas tenu compte de nos recommandations, a commenté M. Savaria. Ce que nous trouvons inacceptable, c'est qu'une personne qui habite seule reçoive le même montant que la famille de quatre personnes habitant la maison voisine.»

Quant aux \$100 par jour de travail perdu pour les employés travaillant dans les secteurs évacués, M. Savaria estime qu'ils sont insuffisants puisque certaines personnes touchent des salaires beaucoup plus élevés.

Concernant enfin les indemnités aux commerces, aux agriculteurs et aux municipalités, le vice-président n'a pas voulu faire de commentaire, avouant qu'il ne connaissait pas les conditions d'application du programme.

«Tout cela reste très vague pour le moment», a-t-il simplement dit.

M. Savaria a affirmé que les comités de citoyens des trois muni-

cipalités affectées par cet accident écologique, à Saint-Basile, Saint-Bruno et Sainte-Julie, feront front commun pour exiger une bonification du programme ministériel.

Des rencontres avec les citoyens évacués ont eu lieu dans les trois municipalités hier et les responsables des comités devaient se réunir aujourd'hui pour adopter une position commune. Cette rencontre devait avoir lieu hier soir, mais elle a été annulée faute d'information suffisante.

M. Savaria n'a d'ailleurs pas manqué de rappeler que depuis le 23 août, ce sont toujours les citoyens affectés qui sont informés les derniers. Encore hier, c'est par un journaliste que M. Savaria a obtenu copie du communiqué du ministre Rocheleau. Une copie du décret gouvernemental devrait parvenir au bureau du comité ce matin.

Enfin, le vice-président a ajouté qu'il conseillera aux citoyens de ne pas remplir les formulaires du ministère de la Protection civile tant que les points obscurs du programme n'auront pas été éclaircis.

Quant au maire de Saint-Basile, M. Bernard Gagnon, il a réservé ses commentaires pour plus tard parce qu'il attendait toujours, lui aussi, copie du décret gouvernemental.

«Ma position est claire, a dit M. Gagnon. Les citoyens doivent être indemnisés à tous les chapitres, que ce soit pour perte de jouissance de la vie comme pour tout autre inconvénient subi à la suite de l'évacuation. Il semble à première vue que le programme du ministre ne fait pas mention de cela, mais je préfère réserver mon opinion pour plus tard.»

Les maires de Saint-Bruno et Sainte-Julie n'étaient pas disponibles, hier soir, pour commenter la nouvelle.

## Le Lotto 6/49

Tirage d'hier

2 4 6 11 42 44 (26)

## LA MÉTÉO

## Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-2	10	Nuageux
Outaouais	0	15	Ensoleillé
Laurentides	0	12	Ensoleillé
Capitons de l'Est	0	12	Ensoleillé
Mauricie	2	15	Ensoleillé
Québec	2	12	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	0	10	Ensoleillé
Rimouski	3	8	Variable
Gaspésie	3	8	Variable
Baie-Comeau	2	8	Ennuagement
Sept-Îles	2	8	Ennuagement

## États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	14	22	N.-Orléans	23	31
Buffalo	9	23	Pittsburgh	6	25
Chicago	16	27	S. Francisco	13	25
Miami	24	32	Washington	11	26
New York	12	20	Dallas	16	32

## les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	15	16	Madrid	15	31
Athènes	18	28	Moscou	10	25
Acapulco	26	33	Mexico	12	13
Berlin	—	—	Oslo	10	13
Bruxelles	7	19	Paris	11	23
Buenos Aires	9	18	Rome	12	29
Copenhague	14	17	Séoul	13	25
Genève	7	22	Stockholm	13	15
Hong Kong	24	28	Tokyo	19	20
Le Caire	21	34	Trinidad	23	33
Lisbonne	18	34	Vienne	14	24
Londres	13	16			

## La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 582  
à quatre chiffres 3986



39-4-01

Jeudi 29 septembre 1988

# De moins en moins de bélugas à Tadoussac, et plus d'eau potable du tout

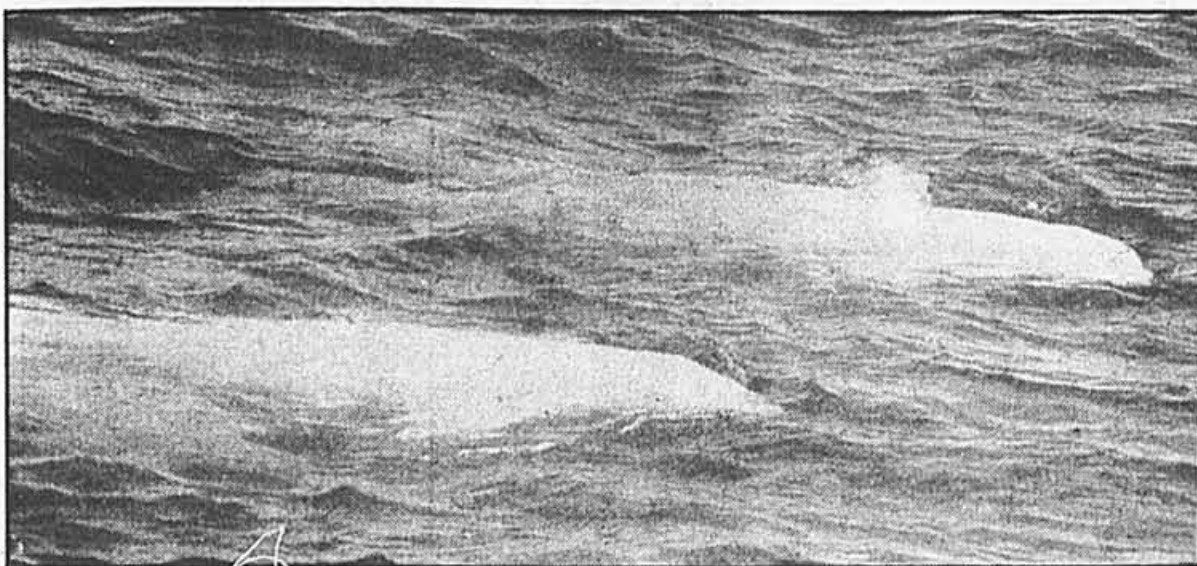
Le Forum international sur le béluga commence ce matin sur une note déplaisante

**PIERRE GINGRAS**  
envoyé spécial  
La Presse À TADOUSSAC

La pollution de l'eau sera l'un des thèmes importants du Forum international sur le béluga qui commence ce matin à Tadoussac. Mais le sujet était déjà à l'ordre du jour, hier, en fin de journée, lors de l'enregistrement des congressistes: il n'y a plus d'eau potable à Tadoussac.

C'est la première fois depuis 10 ans que le village de 840 personnes doit faire bouillir son eau avant de la consommer. Quel tulle! Près de 300 personnes assistent à la rencontre scientifique et tous les hôtels de place affichent presque complet. Il a même fallu demander la coopération de certains citoyens afin d'offrir des chambres supplémentaires. À l'hôtel Tadoussac, le plus gros établissement hôtelier de la région avec ses 150 chambres, on attendait hier soir avec une certaine impatience le camion qui devait livrer de l'eau potable aux chambres. Pour le directeur de l'hôtel, M. Jean Larochelle, la situation était d'autant plus déplaisante que l'eau contaminée l'a rendu malade, avec les conséquences qu'on imagine. Et le travail ne manque pas.

Tadoussac puise son eau potable dans un lac naturel à l'extrémité du village. Elle n'est pas filtrée ni chlorée. Selon le secrétaire municipal, M. Gaétan Turcotte, les tests de lundi dernier ont démontré que l'eau contenait des coliformes fécaux. Mais jusqu'ici, on ignore toujours l'origine de la situation. Certains accusent les goélands, mais M. Turcotte affirme que ce n'est pas le cas, même si aucune expertise n'a été faite



Deux bélugas dans l'estuaire du Saguenay.

dans le lac. Le secrétaire municipal affiche d'ailleurs un bel optimisme. Pour lui, la situation sera rétablie sous peu, naturellement. Le forum, lui, se termine samedi.

Mais pourquoi tenir un colloque international dans un village aussi éloigné que Tadoussac? «Parce que c'est ici que les bélugas vivent et que les gens en vivent», répond M. Jacques Prescott, président de la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées, organisme qui organise la rencontre scientifique. Mais la situation géographique a imposé certaines contraintes de logistique. Il n'y a pas d'aéroport à Tadoussac. Les organisateurs du forum estiment d'ailleurs que l'absence du ministre fédéral de l'Environnement, M. Tom McMillan, à cause d'un horaire trop surchargé, a-t-on dit au ministère, est vraisemblablement dû à ce facteur. Ce qui n'a cependant pas empêché son collègue des Pé-

ches et Océans, M. Tom Siddon, de confirmer sa présence (pour aujourd'hui). Le ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, doit aussi s'adresser aux congressistes vendredi.

Ironie du sort, si Tadoussac est devenue depuis sept ou huit ans, l'un des plus importants centres d'observation des baleines en Amérique du Nord, le béluga, lui, reste un animal difficile à observer. Sa rareté, on estime la population du Saint-Laurent à environ 500 spécimens, a même obligé le gouvernement fédéral à édicter des règles très strictes pour le protéger. Si vous rencontrez un béluga lors d'une excursion, la loi vous oblige même à vous éloigner du mammifère pour ne pas le déranger.

Heureusement cette règle n'est pas appliquée à l'observation des cinq autres espèces de baleines observées ici, au confluent du Sa-

guenay et du fleuve, un endroit particulièrement riche en nourriture.

Cette année, 10000 personnes auront participé à des excursions pour observer les baleines. Des Québécois, des Canadiens, beaucoup d'Américains et de plus en plus d'Européens, qui ont payé \$20 à \$30 leur ballade en mer. On estime que les retombées économiques de cette «richesse naturelle renouvelable» sont actuellement de \$10 millions par année.

Et le marché grandit sans cesse, notamment en Europe. Cet été, l'hôtel Tadoussac, à lui seul, a accueilli 10000 touristes français venus au Québec en bonne partie pour voir les baleines de Tadoussac. Les Belges sont nombreux également. Selon le directeur de l'hôtel, on fait actuellement la publicité de nos baleines en Allemagne et on compte obtenir des résultats l'été prochain.

## Hamelin fustige la hausse de salaire des policiers

**FLORIAN BERNARD**

La décision arbitrale d'accorder une hausse de traitement de 6,8 p. cent aux policiers de la Communauté urbaine de Montréal, en 1988, a soulevé la colère du président du comité exécutif, M. Michel Hamelin. «C'est une décision qui frole l'immoralité. La hausse est nettement exagérée», a-t-il déclaré.

L'arbitre a imposé une hausse salariale de 3,5 p. cent, au 1er janvier 1988, et une deuxième de 3,1 p. cent, au 1er juillet dernier. Le salaire d'un policier de première classe de la CUM est ainsi passé de \$39920 à \$42640 par année. Il s'agit de \$840 de plus, par année, que le salaire des policiers de la Sûreté du Québec, \$773 de plus qu'à Toronto et \$1995 de plus que le traitement annuel des policiers de la GRC.

La CUM avait accordé une hausse de quatre p. cent aux policiers, la même qu'à toutes les autres catégories d'employés. Cette décision arbitrale va imposer un fardeau additionnel aux contribuables de \$5 millions en 1988 et de \$6,5 millions en 1989.

«Maintenant, ça va être l'escalade lorsque les policiers municipaux des autres villes du Québec vont négocier leurs salaires, et particulièrement du côté de la Sûreté du Québec», a déclaré M. Hamelin.

La CUM a demandé à ses avocats d'étudier le dossier et de voir s'il n'y aurait pas lieu de demander un bref d'évocation devant la Cour supérieure.

## Avez-vous déjà cueilli un trèfle à quatre feuilles? Roland Roch, lui, en a 3700!

**FLORIAN BERNARD**

Patiemment, durant plus de 20 ans, penché sur les gazons, le nez dans les prés, Roland Roch a ramassé des trèfles à quatre feuilles. Il en a collectionné 3700 qu'il a soigneusement encadrés ou glissés entre les feuilles de gros missels.

Hier matin, Roland Roch, qui exerce la profession de chimiste et d'expert en lignes de la main, s'est présenté chez les huissiers Villeneuve, Miller, Lortie & Associés, dans le Vieux Montréal, dans le but de faire dresser un constat officiel de son étonnante collection. Il pourra maintenant, grâce à ce document, faire homologuer cette collection dans la prochaine édition du livre des records Guinness.

En plus de ses 3700 trèfles à quatre feuilles, Roland Roch a présenté au huissier Daniel Boileau, 600 trèfles à cinq feuilles, 50 à six feuilles et cinq à sept feuilles! Un trèfle à sept feuilles constitue une extrême rareté botanique, peut-être de l'ordre de un sur un million! Le trèfle commun — *trifolium repens* — possède un code génétique qui détermine le nombre de ses folioles, soit trois pour toutes les espèces. Un trèfle à quatre folioles est déjà suffisamment rare pour que la tradition populaire lui confère, depuis fort longtemps, des vertus de porte-bonheur exceptionnel. Que dire alors de cet américain du New Jersey, William Garvey qui a trouvé, en 1963, un trèfle à neuf feuilles!



Roland Roch, (assis, à droite), fait examiner sa collection par les huissiers de la maison Villeneuve, Miller, Lortie & Associés.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

## Un barman décapité par deux voleurs au bar le Sextuple

**BRUNO BISSON**

Montréal a été la scène d'un troisième meurtre en moins de 24 heures lorsqu'un barman de 27 ans a été décapité d'un coup de feu tiré à bout portant au bar de danseuses Sex-Tuple, vers 2h hier matin.

Selon les premiers témoignages recueillis par les enquêteurs de la section des homicides de la CUM, le jeune homme, qui travaillait dans ce bar depuis plus de six ans, a été tué après avoir tenté de résister à deux individus au cours d'un hold-up.

Les deux suspects armés de carabines tronçonnées ont fait irruption dans le bar, situé au 5777 du boulevard Saint-Laurent, moins d'une heure avant la fermeture. Ils ont ordonné aux sept danseuses et à la dizaine de clients de se coucher par terre et de ne pas bouger.

Après avoir agrippé le gérant de l'établissement, les deux hommes l'ont conduit vers le comptoir du bar et ont ordonné au barman d'ouvrir la caisse. Il semble que ce dernier ait tenté de leur résister et que l'un des deux suspects lui ait logé une balle de calibre .308 dans la tête. La scène s'est déroulée très vite et les clients,

couchés par terre, n'ont rien vu.

Le coup de feu a semé la panique chez les clients et danseuses du bar mais les deux suspects, qui n'ont jamais perdu leur sang-froid, ont ordonné à tout le monde de rester bien sagement sur le plancher. Ils ont ensuite vidé le contenu du tiroir-caisse, ont traîné le gérant jusqu'à son bureau pour qu'il ouvre le coffre-fort de l'établissement et en ont prestement vidé le contenu avant de prendre la fuite avec un butin estimé sommairement à \$2000.

Plusieurs des témoins de l'événement ont déguerpé avant l'arrivée des policiers.

Il s'agit du 42e meurtre sur le territoire de la CUM cette année et du troisième en moins de 24 heures.

Vers 4h du matin, mardi, un homme de 48 ans, Ghislain Paradis, a surpris deux hommes dans son logement du boulevard Langelier, à Montréal-Nord. Il a été tué à coups d'extincteur chimique. Un homme de 31 ans, Pierre Patoine, a comparu hier pour répondre à des accusations de meurtre au second degré en relation avec cette affaire. Son complice présumé, Serge Béland, 28 ans, est toujours au large.

## Un journaliste de Photo Police témoignera à l'enquête préliminaire de Denis Fréchette

**JOYCE NAPIER**

Un journaliste de l'hebdomadaire Photo Police sera assigné comme témoin de la poursuite à l'enquête préliminaire de Denis Fréchette qui, avec sa compagne, Pierrette Anglehart, est accusé de meurtre et de quelque 30 agressions sexuelles, d'enlèvements, de voies de fait et de vols.

Un article publié dans cet hebdomadaire spécialisé le samedi 24 septembre rapportait une entrevue téléphonique présumément incriminant que le chroniqueur François Dowd a eue avec Fréchette. Fréchette a alors fait des aveux et incrimine également sa compagne et co-accusée dans cette affaire, Pierrette Anglehart.

Le journaliste a précisé à La Presse qu'il a consenti à témoigner et à collaborer avec la poursuite et de venir confirmer à la barre les propos de son interlocuteur téléphonique décrits dans son article. Le journaliste Dowd a précisé que lorsqu'il a obtenu cette entrevue, Fréchette n'avait pas encore été accusé du meurtre de Rhea Brochu. Il était alors détenu à Parthenais relativement à des accusations d'agression sexuelle, d'enlèvement, de voies de fait, mais n'avait pas encore comparu devant le tribunal pour être formellement accusé de meurtre.

Lors de l'entrevue, qui a eu lieu le 17 septembre, le cadavre de Rhea Brochu, victime alléguée du couple Fréchette-Anglehart, n'avait pas encore été découvert par les enquêteurs de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Rappels que le corps de Rhea Brochu a été retrouvé le 19 septembre. L'article, toutefois, a été publié après que Fréchette et Anglehart eurent été accusés de ce meurtre et de quelque 30 autres méfaits.

Le procureur de la Couronne saisi du dossier, Me Claude Parent, a expliqué, hier à La Presse, qu'après la publication de cet article, il a demandé aux enquêteurs de vérifier ces informations. Il a souligné que lorsqu'un accusé parle à un journaliste, la Couronne peut naturellement s'intéresser à l'affaire. «Si M. Fréchette décide de faire des aveux, je ne m'en plains pas», a noté Me Parent.

Mais cet article pourrait également donner des munitions à la défense de Mme Anglehart. Celle-ci, qui n'a pas participé à l'entrevue et n'a pas consenti à parler au journaliste, pourrait maintenant se plaindre qu'elle n'aura plus droit à un procès juste et équitable, un droit garanti par la Charte canadienne des droits et libertés, parce que M. Fréchette l'a incriminée, a expliqué Me Parent.

Mais il y a plus: le journaliste Dowd a expliqué qu'il avait obtenu l'entrevue par l'entremise d'un collaborateur, détenu à Parthenais pour fraude, un dénommé François Labelle. Labelle, a expliqué le journaliste Dowd, l'a appelé pour lui parler de sa cause et lui a organisé l'entrevue avec Fréchette.

Or, ce Labelle, qui a organisé l'entrevue incriminant pour l'accusée Anglehart, est représenté devant les tribunaux par le même avocat que celle-ci, Me Richard Pasquin. Me Pasquin est également l'associé de l'avocat de Fréchette, Me Mario Figliuzzi.

Il est à noter que, depuis le début des procédures devant la cour criminelle, Mme Anglehart, qui répond aux mêmes accusations que son compagnon, demande à subir un procès séparé.

Interrogée au sujet des révélations parues dans Photo Police, la Couronne a commenté que cette affaire est bien singulière.

## Un handicapé suit les experts en transport à la trace; il les a traqués à Montréal

**PAUL ROY**

Mike Auberger, un handicapé de 34 ans, de Denver, au Colorado, s'est fait arrêter 32 fois par la police au cours des cinq dernières années.

À Cincinnati, il y a deux ans, il a fait six jours de prison pour avoir grimpé sur les coudes à bord d'un autobus. «J'avais payé mon passage quand la police m'a arrêté», dit-il.

D'autres fois, il s'était enchaîné sur son fauteuil roulant à des autobus, des portes d'hôtels, etc.

Depuis cinq ans, M. Auberger suit l'American Public Transit Association (APTA) — 425 sociétés membres, dont la STCUM — à la trace. Partout où elle se réunit en congrès. L'an dernier c'était San Francisco, cette année c'est Montréal.

Les bonzes du transport en commun de toute l'Amérique se sont réunis à la Reine Elizabeth à compter de samedi et jusqu'au 5 octobre. Et le groupe américain

ADAPT (American Disabled for Accessible Public Transit), dont Mike Auberger est un des leaders, ne sera pas loin.

«Vous risquez de nous voir souvent dans les parages du Reine Elizabeth, la semaine prochaine», prévient-il. «On va essayer d'embêter le moins possible les gens de Montréal, juste les gens de l'APTA: on veut que ça devienne de moins en moins agréable d'assister à leur congrès.»

Arrivé hier en compagnie de Stephany Thomson et de Bob Kafka, deux autres dirigeants de ADAPT, Mike Auberger dit attendre des renforts aujourd'hui et demain à Montréal.

«Nous devrions être autour de 150, la plupart en fauteuils roulants», prévoit Stephany Thomson.

De son côté, la police de la CUM est sur les dents et n'écarte pas la possibilité de procéder à des arrestations si nécessaire.

Mais les membres de ADAPT se défendent d'être des criminels. «L'APTA nous fait une réputation de terroristes», dit Bob Kafka, un vétéran de la guerre du Vietnam. «À Saint-Louis, elle avait fait fouiller une salle de réunion disant craindre qu'on y ait posé des bombes. Quelle folie! Comment pourrions-nous, en fauteuils roulants, aller poser des bombes dans des hôtels?»

ADAPT est une organisation non-violente, au dire de ses leaders. Ses actions consistent à bloquer des autobus, des entrées d'hôtels, etc. «Nos gestes sont symboliques», dit Mike Auberger. «Quand nous nous hissons de peine et de misère à bord d'un autobus, nous ne faisons que montrer à quel point il est humiliant de ne pas avoir accès au transport en commun.»

ADAPT en a contre l'APTA qu'elle accuse d'avoir fait renverser, en 1980, une loi obligeant les

sociétés de transport en commun américaines à équiper leurs autobus de plateformes élévatrices. «Ce sont eux les méchants (the bad guys)», prétend Bob Kafka.

Heureusement, plusieurs sociétés de transport équipent volontairement leurs autobus de ces plateformes au dire des membres de ADAPT. C'est le cas à Denver, Seattle, Los Angeles, Austin, New York, Phoenix... Les villes de San Francisco et de Boston ont même équipé d'ascenseurs leurs stations

de métro, disent-ils. ADAPT s'oppose aux systèmes de transport adaptés pour les handicapés (des minibus qu'il faut souvent attendre des heures au dire d'usagers) comme celui qui existe à la STCUM.



Mike Auberger, Stephany Thomson et Bob Kafka: «Nous ne sommes pas des terroristes.» PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

## Vole, vole, Discovery!

La navette américaine reprend du service ce matin, 32 mois après l'explosion de Challenger

CAROLE THIBAUDEAU

■ C'est ce matin à 9h59 (13h59 GMT), à Cape Canaveral, en Floride, que les Américains doivent lancer la navette Discovery, symbole de la fierté retrouvée. On espère que le succès de Discovery tournera définitivement la page sur la tragédie de Challenger.

On se souvient que la navette Challenger, lancée le 28 janvier 1986, n'avait volé ce jour-là que pendant 73 secondes. Un joint circulaire de la fusée d'appoint de droite a cédé. Le jet de gaz brûlant qui s'en est échappé a déclenché l'explosion du réservoir externe de la navette, tuant automatiquement les sept passagers, sous les yeux horrifiés de centaines de milliers de spectateurs sur place, et d'un plus grand nombre encore ravis à leur téléviseur.

Fait accessoire comparé à la perte de vies humaines: des centaines de millions de dollars US étaient du même coup pulvérisés. Plus de 30 mois plus tard, le lancement de Discovery inaugure une nouvelle ère pour la NASA: celle où la prudence prend le pas sur l'audace.

Discovery compte à son bord cinq astronautes, trois militaires et deux civils. Le commandant du vaisseau spatial est un capitaine de la US Navy, qui a étudié la physique au M.I.T.: Frederick Hauck. Vient ensuite le pilote Richard Covey, colonel dans la U.S. Air Force et ingénieur en astronautique et aéronautique. L'autre militaire est le lieutenant-colonel David Hilmers, ingénieur électrique. Les deux civils sont John Lounge, l'astrophysicien chargé de larguer le satellite, et George Nelson, astronome. Tous sont mariés et demeurent en Alabama. Il est difficile d'en savoir davantage sur leur vie privée.

Ils ont passé la journée d'hier en «briefing» et en essais des nouvelles combinaisons spatiales. Hier encore, on estimait à 10 p. cent les chances que les conditions météorologiques soient défavorables.

En cas d'incident de dernière heure ou de mauvais temps, le départ ne peut être repoussé de plus de deux heures et 30 minutes, au-delà desquelles l'attente est jugée trop fatigante pour les membres de l'équipage, allongés sur le dos dès leur montée à bord. Le lancement serait alors reporté à demain. Il est prévu qu'après quatre jours de vol, la navette reviendra se poser à 4h55, le 3 octobre, sur la base d'Edwards, en Californie.

### Améliorations techniques

Discovery ressemble comme deux gouttes d'eau à Challenger. Mais ne nous fions pas aux apparences. Outre les nouvelles fusées d'appoint, elle bénéficie de plus de 200 améliorations techniques.

La navette, qui fait dans les 2000 tonnes (2 millions de kilos, l'équivalent de 30 Boeing 747 chargés!), ne peut décoller que sous l'action de puissantes fusées à poudre. C'est justement un joint d'étanchéité circulaire de la fusée de droite qui a cédé lors de l'accident de Challenger. Les ingénieurs assurent que les nouveaux joints, entièrement redessinés, tiendront le coup dans les pires conditions. Ces joints sont maintenant constitués d'un triple collet de métal destiné à maintenir les pièces les unes contre les autres.

Les fusées elles-mêmes, ont été modifiées. Une trentaine d'améliorations ont été faites sur le moteur principal, à l'hydrogène. Au cours des deux dernières années, la NASA a effectué un nombre de tests sur le moteur équivalent à 55 lancements!

On sait que cet été deux exercices de pré-lancement ont démontré des défaillances légères, sous forme d'une fuite d'hydrogène liquide dans le système d'alimentation au sol de la navette. Ces défaillances ont été corrigées.

Une des améliorations principales apportées à la navette consiste en l'ajout d'un système rudimentaire qui permettra aux astronautes de sauter dans l'océan advenant un problème lors du lancement.

### Sécurité optimale

Peut-on parler de sécurité totale? La poudre qui donne l'indispensable coup d'envoi vers le cosmos est-elle sûre?

Il semble que la sécurité des passagers ne sera optimale que lorsqu'on se dotera de fusées d'appoint à carburant liquide, une étape que la NASA étudie sérieusement. «Nous avions ces LRB, ou Liquid Rockets Boosters, pour le lancement de la fusée Apollo, qui a amené le premier homme sur la lune, explique Bob Lessels, du Marshall Space Center à Huntsville en Alabama. Mais toute l'infrastructure de fabrication en a été abandonnée. Le concept de navette n'a pas été développé en fonction de ces fusées. Il faudrait mettre sur pied une nouvelle industrie de LRB spécialisée pour la navette.»

### La mission

La mission principale de Discovery est de placer en orbite un satellite de communication de \$100 millions, identique à celui qui a été détruit avec Challenger. L'engin occupera une orbite géostationnaire à 35700 km au-dessus de l'équateur.

Ce satellite, joint à une autre station de relais déjà en orbite, permettra à la NASA de se tenir en contact presque constant avec les équipages des navettes et les autres satellites. Cela lui permettra de fermer dès lors six stations terrestres très coûteuses d'opération qu'elle possède en différents points du globe.

Le largage du satellite est prévu pour la première journée du voyage. Les jours suivants seront occupés entre autre à mettre en train et à suivre 11 expériences scientifiques en cours dans le soute de la navette.

Les expériences relèvent toutes du domaine médical, ou pharmaceutique.

Par ailleurs, une expérience australienne testera la coagulation en apesanteur des globules rouges du sang de patients diabétiques, souffrant d'hypertension et de cancer. L'université de Colombie-Britannique participe à une seconde expérience: le docteur Donald E. Brooks étudie la séparation de deux phases liquides (comme l'huile et l'eau) en apesanteur.

Une expérience américaine portera sur une protéine du sida qu'on veut purifier en apesanteur pour mieux étudier sa structure tridimensionnelle.

La navette Discovery sur son aire de lancement.

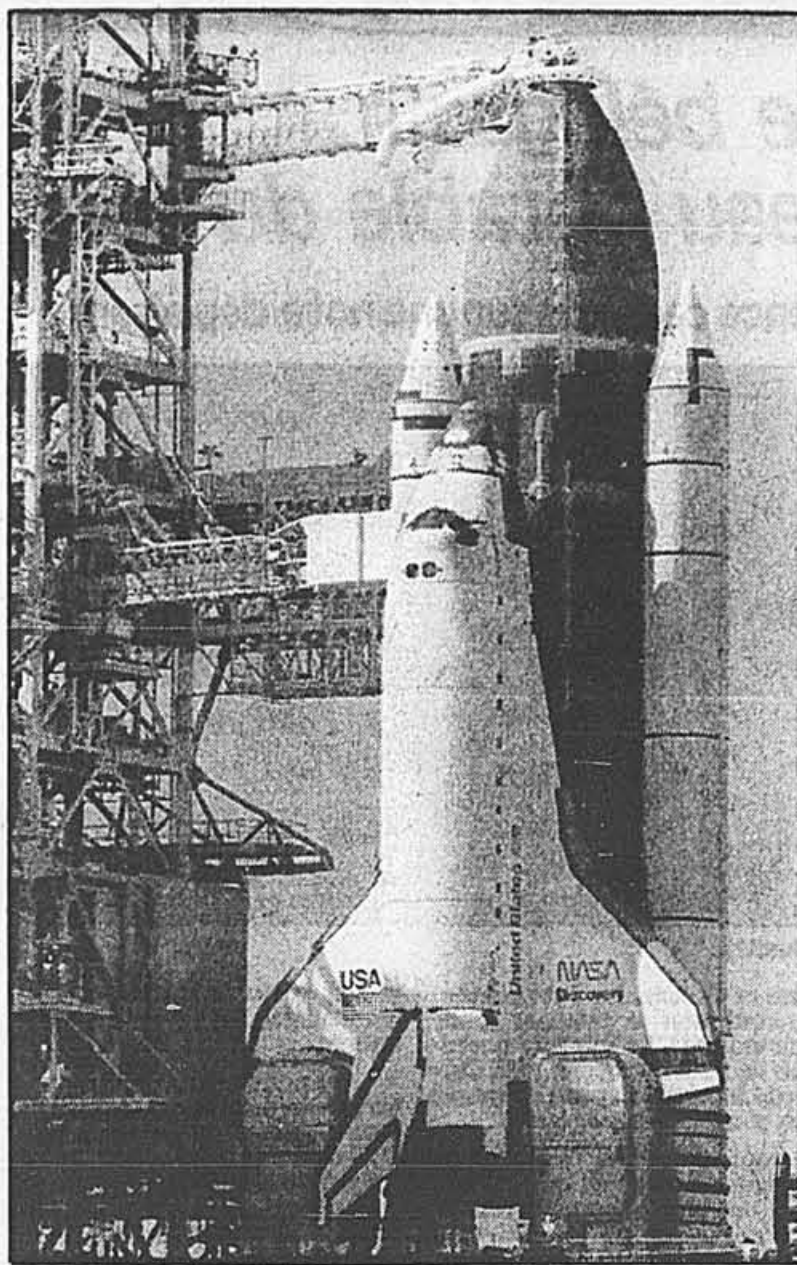


PHOTO AP

## Un redoutable bouton rouge pour détruire... la navette spatiale

Agence France-Presse  
CAP CANAVERAL

■ Deux responsables de la sécurité de l'armée de l'air à Cap Canaveral auront lors du lancement de Discovery le doigt près d'un redoutable double bouton rouge: celui télécommandant la destruction de la navette et de son équipage à bord si une défaillance majeure mettait Discovery sur une trajectoire incontrôlable.

Ce dispositif inquiète certains. «Je ne crois pas que ce soit une bonne idée», a souligné Richard Covey, pilote de Discovery, et «j'aurais bien voulu voir ce dispositif de destruction enlevé de l'énorme réservoir extérieur», a-t-il déclaré au cours d'une interview.

Un débat acharné a longtemps opposé astronautes et responsables militaires de «la sauvegarde», sur la nécessité d'installer des charges explosives sur les fusées d'appoint (les boosters) et sur l'énorme réservoir à hydrogène qui reste inséparable de la navette pendant les premières minutes du lancement.

«Bien entendu, la vie des astronautes est en jeu», fait remarquer Ron Rand porte-parole pour l'US Air Force, qui reste en contact avec les responsables de la sauvegarde à Cap Canaveral, «mais il faut aussi évaluer le risque pour

la population au sol, si la navette venait à retomber dans une zone habitée», ajoute-t-il.

Depuis la catastrophe de Challenger le 28 janvier 1986, le débat sur ces systèmes de destruction de la navette a été relancé. Après l'explosion accidentelle de la navette en effet, à la surprise de tous les experts, les «boosters» avaient continué une trajectoire folle malgré la formidable explosion du réservoir d'hydrogène et de la navette. Le commandant Gerald Bieringer avait alors appuyé sur le bouton de destruction pour faire exploser les deux grosses fusées d'appoint.

Comme pour tous les lancements précédents de navettes, deux spécialistes assistés de six autres militaires seront installés dans une salle de contrôle au centre de sauvegarde de la base militaire de Cap Canaveral Air Force Base, qui se trouve à une dizaine de kilomètres de la salle de contrôle du lancement. Ils disposeront de données radar, télémétriques et visuelles pour suivre avec précision la trajectoire de Discovery.

«Il faut au moins, indique M. Rand, que deux systèmes de contrôle de trajectoire confirment que le véhicule dévie dangereusement, ou qu'il tangué avec une oscillation supérieure à cinq degrés, pour que l'ordre de destruction soit donné.»

# SPEC

ELECTRONIQUE

# SONY

### Chaîne stéréophonique STR-AV200

- récepteur AM/FM stéréo 35 watts par canal STR-AV200
- platine tourne-disque semi-automatique PS-LX 1300C
- magnétocassette avec réducteur de bruit «Dolby B et C» TC-FX160
- enceintes acoustiques à 3 voies SS-C44

**799<sup>95</sup>\$**

- lecteur de disque compact CDP-350 **399<sup>95</sup>\$** (optionnel)
- support étagère SU-S580B **199<sup>95</sup>\$** (optionnel)

Profitez de l'offre

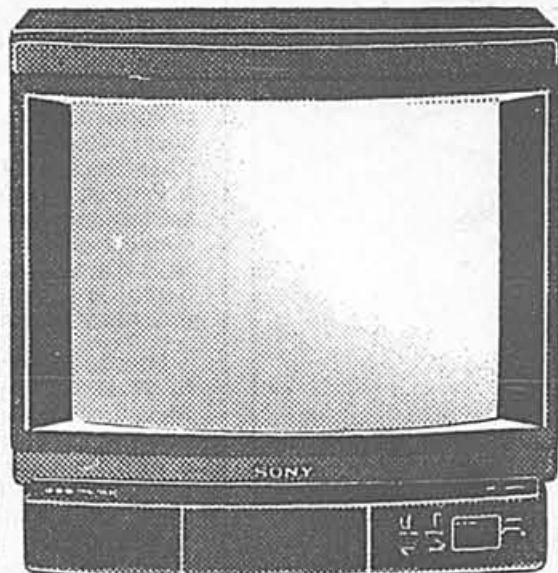
## PARTEZ SANS PAYER

avant le 12 janvier 1989

En achetant chez SPEC Électronique avant le 31 octobre 1988, vous n'avez ni dépôt, ni paiement, ni intérêt à déboursier et ce, jusqu'au 12 janvier 1989. L'offre s'applique sur tout achat de 500 \$ et plus. Le montant devra être acquitté en entier à cette date. Détails en magasin.

OFFRE VALABLE SUR APPROBATION DE CRÉDIT.

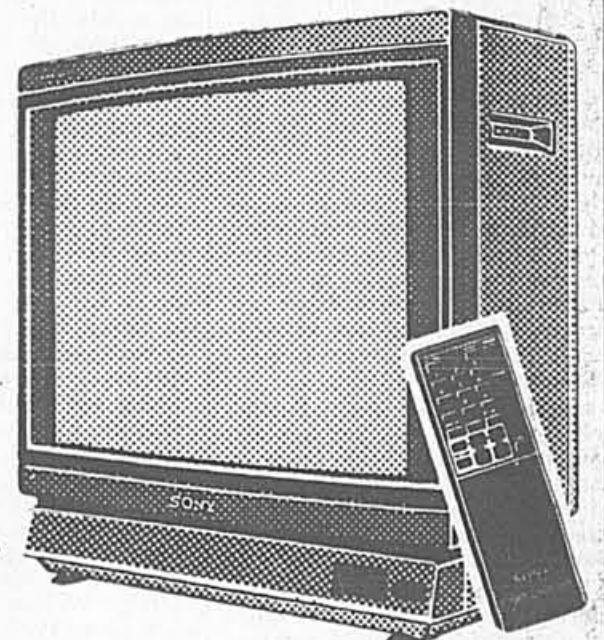
GARANTIE DE 36 MOIS



Téléviseur Trinitron® «Mirrorblack» 14" KV-13TR10  
● syntonisateur 181 canaux  
● affichage à l'écran ● télécommande «Express Commander»

**499<sup>95</sup>\$**

GARANTIE DE 36 MOIS



Téléviseur style moniteur 21" «Microblack» Trinitron® KV-2063 R  
● syntonisateur 181 canaux  
● affichage à l'écran  
● télécommande «Express Commander»

**699<sup>95</sup>\$**

Lecteur de disque compact CDP-M35  
● chargement automatique et rapide ● filtre numérique à double échantillonnage ● détecteur automatique et sélectif des pièces musicales ● système capteur au laser à triple faisceau

**299<sup>95</sup>\$**

Le dépliant rabais par excellence!

AHUNTSIC  
**FORTIN ÉLECTRONIQUE INC.**  
47, rue Fleury ouest 381-9261

RIVE-SUD  
**ATELIERS ÉLECTRONIQUES BROUSSEAU INC.**  
3256, rue Grande-Allée, St-Hubert 678-3430

LAVAL  
**PERRON & GAGNÉ TV INC.**  
3774, boul. Lévesque 681-6466

MONTRÉAL-OUEST  
**MAGIC TOUCH LA TOUCHE MAGIQUE**  
5343, chemin Queen Mary 481-2702

MONTRÉAL & LAVAL  
**DUMOULIN ÉLECTRONIQUE**  
8390, rue St-Hubert 388-4777 388-1122  
1599, Autoroute 440 745-3322

REPENTIGNY  
**MARCEL T.V. REPENTIGNY INC.**  
587, rue Notre-Dame 581-8503

SPEC Électronique, une bannière de Groupe Centrex inc.

80 marchands... service compris!

# Une architecture nouvelle pour le Centre du commerce mondial

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le Centre du commerce mondial, dont la construction est commencée, rue Saint-Jacques, annonce la remise en question, dans les villes nord-américaines, du gratte-ciel à bureaux traditionnel. Ce grand complexe commercial du centre-ville, (550 000 pi. carrés de surface de bureaux), construit à l'horizontale, est, en réalité, une «antithèse», une forme revue et améliorée du gratte-ciel allumette traditionnel des métropoles.

Cet avis a été exprimé hier par Mme Danièle Rondeau dans le cadre de l'inauguration de l'exposition «Dessins urbains» qui se tient dans le hall du Complexe Guy-Favreau. Mme Rondeau, ex-directrice du patrimoine, au ministère des Affaires culturelles, est maintenant vice-présidente exécutive de la Société de promotion du nouveau complexe immobilier. Le Centre du commerce mondial patronne, avec l'Association de promotion d'art et d'architecture de Montréal, cette exposition de design urbain qui porte sur de grands complexes immobiliers novateurs réalisés à travers le monde.

L'exposition, d'autre part, annonce la tenue, à Montréal, du 6 au 8 octobre, d'un colloque intitulé «Dessins sur Montréal». Cette rencontre réunira, au Vieux-Port, de grands aménagistes urbains; des sessions de réflexion par ailleurs, aborderont de difficiles problèmes d'aménagement, dont celui de l'environnement de l'autoroute Bonaventure par exemple.

Le porte-parole du Centre du commerce mondial, Mme Rondeau, a expliqué à *La Presse* que l'exposition signale l'importance, pour les promoteurs immobiliers, de tenir compte de la complémentarité et de l'environnement lorsqu'ils construisent. L'expérience du Centre mondial, a-t-elle précisé, a justement pour objet de



Mme Danièle Rondeau signale que le Centre du commerce mondial (World Trade Center) de Montréal annonce une évolution à l'horizontale du gratte-ciel allumette traditionnel. PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

démontrer qu'il est avantageux d'insérer les nouveaux immeubles dans les îlots urbains afin que les occupants conservent un contact direct avec la rue. Le Centre mondial, a-t-elle dit pour faire image, a l'importance d'une Place Victoria couchée sur le côté. Ses cinq édifices neufs, aux adresses distinctes, sur les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, se blottiront entre l'édifice de la compa-

gnie Power Corporation (en voie de réhabilitation), à l'intersection McGill et celui de la Banque de Nouvelle-Écosse à l'intersection Saint-Pierre. Un édifice plus élevé, à l'ouest du complexe, devrait éventuellement loger un hôtel, mais celui-ci, constituant un campanile, en quelque sorte, ne devrait pas nuire au concept général.

Mme Rondeau a dit croire que

le Centre mondial constituera, par son horizontalité même, un «point d'ancrage» dans la réhabilitation de la rue Saint-Jacques, une sorte de lien nouveau entre les deux zones d'affaires de la ville, celle du boulevard René-Lévesque et celle du Vieux-Montréal. L'avenir, a-t-elle soutenu, appartient aux constructions horizontales, à cette «nouvelle génération» d'immeubles qui proté-

gent l'ensoleillement et ouvrent les perspectives sur la montagne, tout en intégrant de vieux édifices et des façades encore valables.

Le Centre du Commerce mondial sera prêt en 1990. Il est construit principalement avec du financement public. La Caisse de dépôt verse 50 p. cent du coût total de \$160 millions et la ville prend une part de 25 p. cent. Le

promoteur, qui gère par contrat, Devencore international, s'engage pour le reste. La ruelle des Fortifications, qui sépare le quadrilatère en deux, deviendra un atrium d'où le piéton aura accès à des jardins. Ce concept nouveau, et les autres projets immobiliers de Montréal feront l'objet d'un examen au colloque du six octobre prochain.

## Hydro réclamera son dû sur une toute nouvelle facture plus détaillée

PAUL ROY

■ Vous la détestiez! À tous les deux mois, depuis 16 ans, ses deux bandes jaunes — surtout celle du bas, où apparaissait le «montant total facturé» — vous donnaient la nausée.

Eh bien, réjouissez-vous! La vieille facture d'Hydro-Québec se tire. Vous ne la reverrez plus dans votre boîte aux lettres. Jamais. À compter de demain, les 2,9 millions d'abonnés commenceront à recevoir une toute nouvelle facture *high tech* imprimée au laser avec majuscules, accents et tout.

Bien entendu, il y a toujours un «montant à payer» et même une «échecance», mais sur fond bleu pâle, ça risque de mieux passer. C'est du moins ce qu'espère la direction de la société d'État, qui a constitué une équipe de travail et consulté des groupes de consommateurs, des employés et d'autres firmes avant de procéder à ce changement qui a coûté \$1,6 million.

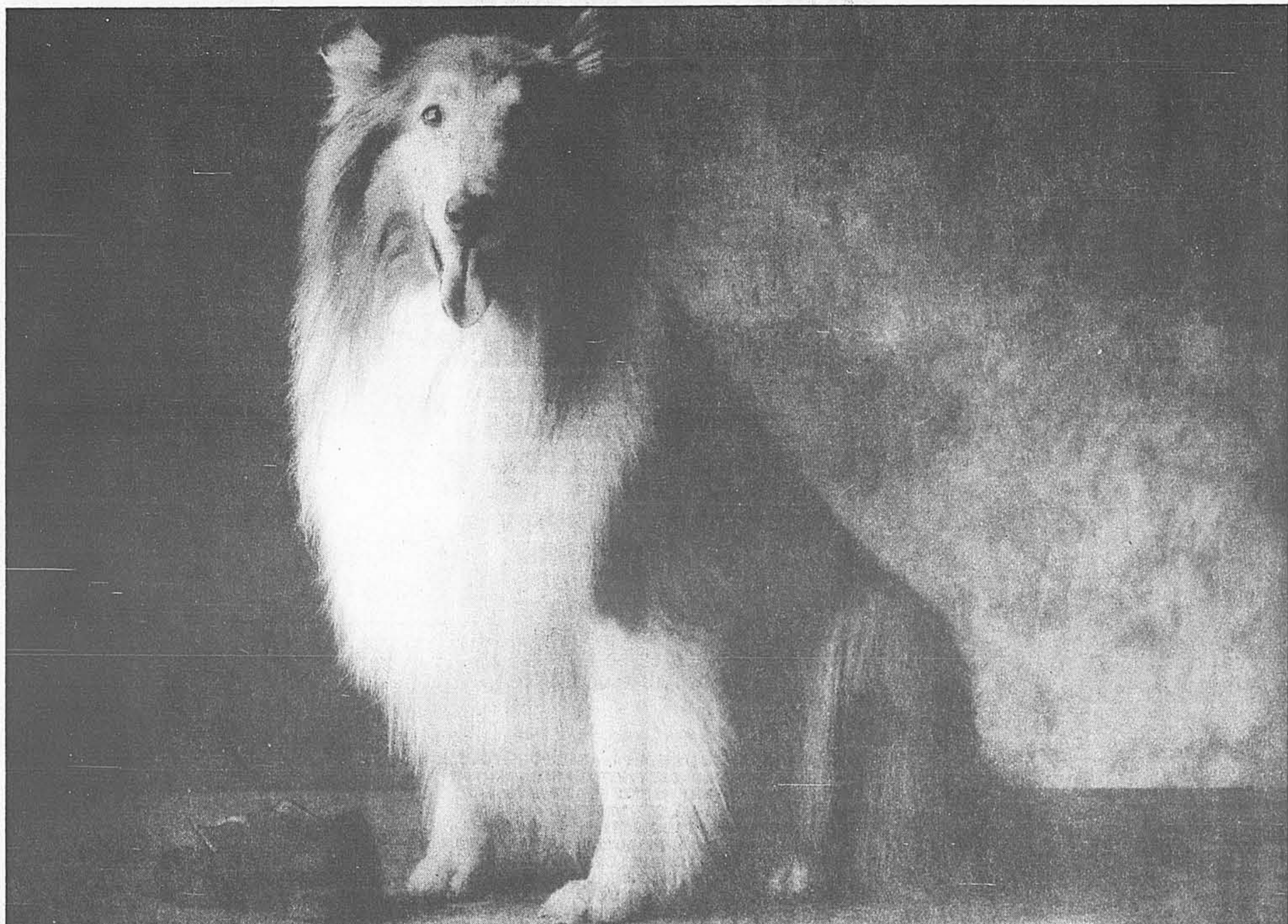
Pour un, Pierre Fiset, vice-président aux Services à la clientèle, ne tarit pas d'éloges sur sa nouvelle facture.

«Caractères plus lisibles, format plus pratique, calcul facilité de la consommation et du montant à payer, historique de la facturation des 12 derniers mois, espace réservé pour des messages d'intérêt pour la clientèle, etc.»

Selon M. Fiset, sur 2,5 millions d'appels reçus annuellement à Hydro-Québec, 1 million concernent des données de la facture. Des «appels plus productifs» résulteront d'une facture plus explicite, croit-il.

Mais comme tout n'est pas parfait, Hydro-Québec a constitué une «équipe d'optimisation» qui va recueillir les commentaires au cours des prochains mois, les analyser et, le cas échéant, améliorer le produit.

M. Fiset affirme cependant que la nouvelle facture bleue est là pour durer. Et transporter les abonnés dans le 21<sup>e</sup> siècle.



## EN SIX ANS, VOTRE CHIEN PEUT AVOIR 67 000 DESCENDANTS. HÉSITEZ-VOUS ENCORE À LE FAIRE OPÉRER?

Bien des propriétaires d'animaux domestiques se refusent à faire opérer leurs chats ou leurs chiens, croyant — à tort — que cela les priverait de l'un des plaisirs de la vie.

Si vous êtes de ceux-là, nous, à la SPCA, vous sommes reconnaissants de vous soucier du bonheur de votre animal. Toutefois, pour le bien-être de la population animale, nous vous suggérons fortement de faire opérer votre protégé. Pourquoi?

L'an dernier, nous avons dû «endormir» plus de 46 000 chats et chiens. Très souvent des chatons et des chiots, rejetés parce qu'il n'y a pas de place pour eux.

Le fait est que Montréal est la ville aux prises avec le pire problème de surpopulation animale d'Amérique du Nord. Justement parce que les Montréalais négligent de faire opérer leurs chats et leurs chiens.

La plupart des gens ne se rendent pas compte qu'en six ans seulement, un couple de chiens peut avoir jusqu'à 67 000 descendants, ou qu'en sept ans les rejetons d'une chatte peuvent se multiplier et atteindre le nombre incroyable de 420 000!

Et la majorité des gens ne s'arrêtent pas pour penser à ce qu'il

advient de ces animaux «de trop». Ils meurent, victimes de maladies ou de la cruauté et de l'indifférence des gens.

Si vous avez un chat ou un chien à la maison, celui-ci fait partie d'une minorité privilégiée. En le faisant opérer, vous lui permettez de poursuivre sa vie heureuse et en santé sans contribuer à la surpopulation animale et à ses conséquences terribles.

À la SPCA, nous avons entrepris une campagne visant à sensibiliser la population à la question du contrôle de la reproduction animale. Nous tentons de faire adopter des lois qui obligeraient les propriétaires d'animaux à assumer davantage leurs responsabilités. Et nous exerçons des pressions pour la mise sur pied d'un réseau de cliniques, comme on en trouve dans d'autres grandes villes, où il sera possible de faire stériliser chiens et chats à peu de frais.

Toutefois, pour réussir, nous avons besoin de votre appui. Et pour modifier les lois et amener les gens à changer leurs habitudes, nous avons besoin d'argent. Notre objectif cette année est de 1,5 million \$. Aussi, nous faisons appel à votre générosité. Ayez du cœur, faites un don à la SPCA.

**SPCA** Je tiens à faire ma part. Voici ma contribution  10\$  25\$  50\$  \_\_\_\_\_ \$ à la SPCA. (Veuillez faire votre chèque ou mandat à l'ordre de la SPCA. Si vous payez par Visa ou MasterCard, insérez le numéro de votre carte, sa date d'expiration et apposez votre signature.)

Veuillez me faire parvenir un reçu officiel pour fins d'impôt. (Reçu pour contributions de 10\$ et plus). N° de taxe: 0203281-54-08.

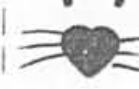
NOM \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

Chèque ci-joint

N° VISA ou MASTERCARD \_\_\_\_\_ DATE D'EXPIRATION \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

ENVOYEZ À: SPCA, 225, RUE JEAN-TALON OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H4P 1X1 OÙ À: SPCA, 620, RUE ST-ELZÉAR OUEST, LAVAL (QUÉBEC), H7L 3N2.

 **Ayez du cœur. Faites un don à la SPCA.**

(Enfin une offre qui tombe à point!)

# PASSEPORT ANNONCE SA GRANDE LIQUIDA- TION D'AUTOMNE 1988 COMPRE- NANT UNE PRIME DE 500 \$ QUI VIENT S'AJOUTER AU MON- TANT CONSENTI POUR LA REPRISE DE VOTRE VOITURE OU CA- MIONNETTE PAR TOUT CONCESSIONNAIRE PASSEPORT PARTICI- PANT. ET POUR REN- DRE L'OFFRE TOUT À FAIT IRRÉSISTIBLE, GM ACCORDE ÉGALE- MENT DES REMISES EN ARGENT AUX CON- CESSIONNAIRES. RÉ- SULTAT : DE BAS PRIX À VOIR À TOUT PRIX. MAIS HÂTEZ-VOUS, VOUS DEVEZ PRENDRE LIVRAISON DE VOTRE VÉHICULE LE 30 NOVEM- BRE 1988 AU PLUS TARD.

LA PRIME DE 500 \$ EST VALABLE POUR TOUT PRODUIT NON-PASSEPORT OU NON-GM, EN SUS DU MONTANT HABITUEL DE REPRISE DE VOTRE VÉHICULE. LES REMISES AU COMPTE PROPOSÉES DIRECTEMENT PAR GENERAL MOTORS S'APPLIQUENT UNIQUEMENT AUX ACHATS AU DÉTAIL. CETTE OFFRE VISE TOUTS LES PRODUITS NEUFS PASSEPORT 1988. POUR PLUS DE DÉTAILS, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONCESSIONNAIRE OU APPELEZ LE 1-800-263-1999.



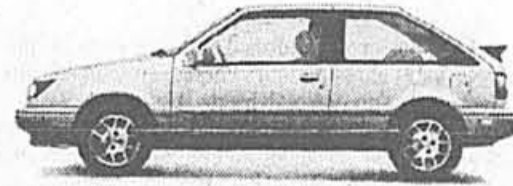
Optima LS 4 portes 1988 conçue par Opel



Trooper II LS 4 roues motrices 1988 d'Isuzu



Spacecab 4 roues motrices 1988 d'Isuzu



I-Mark Turbo RS 1988 d'Isuzu

 **PASSEPORT**  
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

PASSEPORT LAVAL 1615, est boul. St-Martin, Laval 385-9191  
PASSEPORT HOCHELAGA 4500, rue Hochelaga, Montréal 251-1552

PASSEPORT DÉCARIE 5400, boul. Décarie, Montréal 483-5555  
PASSEPORT LAPRAIRIE 1055, boul. Ste-Elizabeth, LaPrairie 659-8994

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard



**L'**écrivain **Bertrand Vac**, de son vrai nom **Aimé Pelletier**, sera le conférencier lors du premier dîner-causerie de la saison de la Société des écrivains canadiens, section de Montréal, ce soir à 18 h 30, au 2055, rue Stanley. Renseignements: 733-0754.

**Gilbert Lacasse**, président et éditeur du journal *Le Droit*, sera l'hôte de la soirée du Regroupement des gens d'affaires de l'Ou-taouais ce soir à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Vanier, alors qu'on dévoilera le programme des activités pour la prochaine saison.

L'inauguration de la Maison du spectacle et loisirs du Québec, une initiative d'**André Lejeune**, **Denis Lareau** et **Pierre Lareau**, aura lieu ce soir à 19 h 30, au 809, boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc. Ce complexe culturel met trois salles à la dis-

position des artistes de toutes les disciplines.

**Pierre Bourgie**, président du conseil d'administration de la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine, annonce la nomination de **Pierre Michaud** (notre photo), président du Groupe Val Royal Inc., au poste de président de la Fondation.



**Huguette Lapointe-Roy**, présidente de la Société historique de Montréal, aura l'honneur ce soir à 20 h, à la maison Duvernay, de présenter le mot de bienvenue lors de l'inauguration du colloque *Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle: des gens, des idées, des arts, une ville*. Organisé par la Société historique de Montréal, ce colloque se terminera le diman-

che 1<sup>er</sup> octobre par la remise de la médaille de la Société historique de Montréal et par un vin d'honneur, à 16 h 15. Renseignements: 931-2496.

La Société pour la conservation du Sault-au-Récollet présente, jusqu'au 23 octobre, à la bibliothèque du cégep d'Ahuntsic, une exposition d'art sacré qui comprendra notamment les oeuvres du XVIII<sup>e</sup> siècle appartenant à la Fabrique de la Visitation. Renseignements: **Michel Lapierre**, au 322-2328.

Le numéro suggéré mardi pour joindre le Centre d'édition du gouvernement du Canada était bon, sauf qu'il aurait fallu utiliser... un téléglobe! Au téléphone, il faut faire le 283-5063.

**André Bourbeau**, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, sera l'un des conférenciers lors de la conférence *Meredith*, qui débutera à 8 h 30 demain au 3644, rue Peel.

**Michel Hamelin**, président du comité exécutif de la CUM, présidera à l'inauguration de la maison du Pressoir récemment restauré et recyclé en équipement culturel. L'événement aura lieu demain à 11 h, au 10865, rue du Pressoir.

Deux conférenciers prestigieux, **Jordi Ambros**, rédacteur en chef de *On Diseno*, de Barcelone, et **Ezio Manzini**, directeur de l'académie Domus, de Milan, seront au colloque *Via Design* demain à 12 h 30, au hangar 10 du Vieux-Port. Renseignements: 843-7844.

**Louis-Hippolyte Lafontaine** et **Denis Tétrault**, respectivement président du conseil et directeur administratif de Machinerie Omega Limitée, seront les hôtes demain, de 14 h 30 à 18 h, d'une journée «portes ouvertes» qui soulignera le 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de cette entreprise de Saint-Hyacinthe. Le député du coin, **Pierre Paradis**, ministre des Affaires municipales, sera sur place vers 16 h.

Le frère **Jérôme** a accepté la présidence d'honneur d'une exposition de peintures organisée par Prozar et présentée à *La maison à tout le monde*, à La Prairie, jusqu'au 2 octobre. Le 2, à 14 h 30, **Guy Robert**, fondateur du Musée d'art contemporain, parlera de l'oeuvre de Borduas. Renseignements: 659-8427.

**Maurice Nadeau**, de la Fédération québécoise du guidisme et du scoutisme, est responsable du dossier du calendrier scout, qui se poursuit jusqu'au 31 octobre. Renseignements: 252-3011.

Le maire **Jean Doré** parlera du modèle de développement montréalais lors du déjeuner-causerie de la Chambre de com-



PHOTO J.-Y. LÉTOURNEAU, La Presse

**Guerre à la lèpre**

**Le Dr Claude Péan et le cardinal Paul-Émile Léger ont en commun la guerre sans merci qu'ils ont déclarée à la lèpre. Le médecin haïtien assistait à Montréal au lancement de son livre La maladie de Hansen en Haïti, publié par une filiale de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger. Mme Péan assume la responsabilité du laboratoire de recherche de l'Institut Cardinal-Léger contre la lèpre et agit comme médecin traitant à l'hôpital Cardinal-Léger à Siguenau, en Haïti.**

merce de Montréal le jeudi 6 octobre, à midi, à l'hôtel Bonaventure Hilton. Date-limite de réservation: mardi 4 octobre, à midi. Renseignements: 849-2449.

**David M. Culver**, président du conseil et chef de la direction d'Alcan Aluminium Limitée, sera le conférencier lors du dîner-causerie de la jeune chambre de commerce de Montréal mardi à 18 h 30, à l'hôtel Holiday Inn Crown Plaza. Renseignements: 866-5226.



**Lise Bacon**, vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec, a accepté la présidence d'honneur du bal *Hommage à la Normandie*, qui aura lieu le samedi 8 octobre, à l'hôtel Ritz-Carlton, sous l'égide de l'Association France-Canada. Au nombre des invités, on trouvera des membres du «Souvenir normand», dirigés par **Marie-Rose Hiverlet**.

Le chef de chœur **René Lacourse**, des Disciples de Massenet, est à la recherche de chanteurs et de chanteuses pour compléter les rangs du groupe. Renseignements: 321-0855.

**Mario Boisvert**, président-directeur général de Val Saint-Côme, annonçait récemment, en présence de **Robert de Cotret**, ministre de l'Expansion industrielle et régionale, un investissement de l'ordre de \$5 millions dans la nouvelle station de ski du même nom, dans la région de Lanaudière.

**Robert Ingram**, président de

la société Merck Frosst Canada Inc., faisait récemment part d'un don de \$150 000 à l'Université McGill en vue de commanditer la création d'une bourse James E. Frosst. Cette bourse servira à financer les travaux de recherche d'un diplômé en pharmacologie et en thérapeutique.

**Al Sybertz**, commissaire industriel à l'Office de l'expansion économique de la CUM effectuait récemment une tournée de promotion industrielle en Angleterre, en République fédérale d'Allemagne, au Luxembourg et en France.

**Roger Charbonneau**, **Colin McIntyre** et **Linda Stearns**, respectivement président du conseil, directeur général et directeur artistique des Grands Ballets Canadiens, parleront de la prochaine saison de la troupe de ballet lors d'une conférence de presse mardi à 10 h, au 4816, rue Rivard.

**Pierre Bourque**, directeur du jardin botanique, présidera mardi à 20 h, dans les serres d'exposition du jardin, à l'inauguration de l'exposition *Les fleurs de la mer*, qui réunit des tableaux de **Gertrude Côté** composés d'algues marines du Saint-Laurent.

**Paul Pelletier**, vice-président,

région est des Lignes aériennes Canadien International, lançait récemment le magazine *L'excellence dans le monde des affaires*. **François Roberge**, vice-président et directeur général de Communications Marsy, en assume la direction à titre d'éditeur conseil.

**François Renaud**, président-directeur général de la Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec, annonce la nomination de **Jocelyne Durand** au poste de directrice de la formation et du recrutement.



**Norman Bassal** et **Marleen Waxman** sont les co-propriétaires du club de santé et sport *Le work-out*, installé au nouvel hôtel Ruby Foo's.

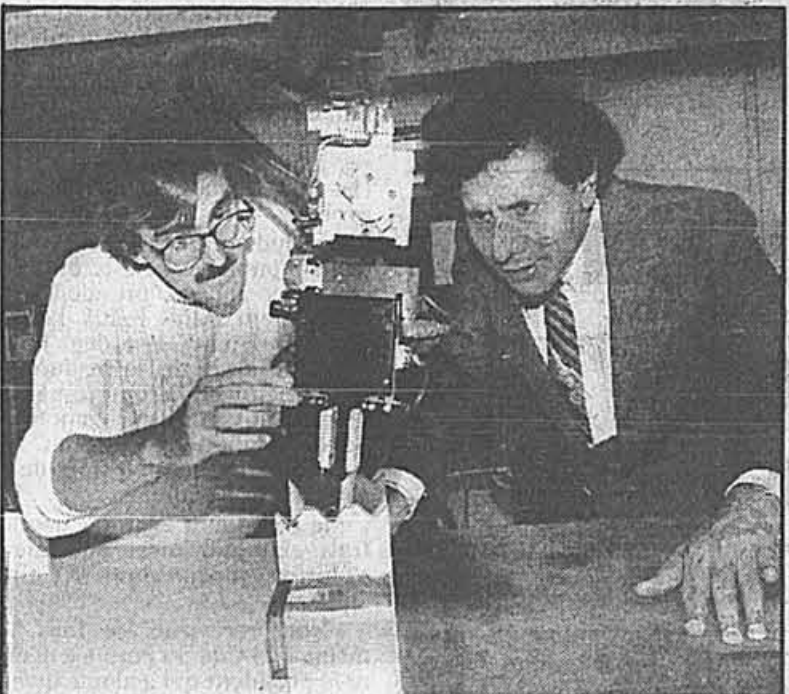
**Claude Lajeunesse**, jadis président-directeur général du Centre de recherche informatique de Montréal, a accepté la succession de **Allan K. Gillmore** au poste de directeur général de l'Association des universités et collèges de Montréal.

**Pierre MacDonald**, ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, dévoilait récemment les noms des six meilleurs projets d'investissement au Concours capitalisation PME 1988. Les entreprises retenues sont Bateau Kenta International, Computational Methods Limited, 3D Communication, Metropolis Computer Networks Inc., Neurotronic Inc., et Verial Inc.

**Monique Langlois**, **Hélène Lévesque** et **Lise Robichaud** assument la direction de la revue *Prévention au travail*, qui succédera à la revue CSST 88 à partir d'octobre.

**Jeannine Langlois** et **Bernard Veronneau** célébraient récemment leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage. La messe d'anniversaire a été suivie d'une réception organisée par leur fils **André** et leur bru **Monique**.

A SAMEDI



**Les robots tuent**

L'École polytechnique était récemment le théâtre, sous l'égide de **Kalyan Ghosh** (à droite), d'un cours de perfectionnement consacré à la sécurité dans l'exploitation des systèmes robotisés. **M. Ghosh** est en compagnie de **Luc Tellier**, associé de recherche.

**LITS DE LAITON**  
ACHETEZ DIRECTEMENT - OUVERT AU PUBLIC

50% et 60% DE RABAIS GARANTIS PUR LAITON (BRASS)

Prix cour. 1065 \$ SOLDE 530 \$  
Prix cour. 1750 \$ SOLDE 875 \$

**IMPORTANT AUCUN NETTOYAGE NÉCESSAIRE**  
Nos lits sont garantis pur laiton et sont recouverts d'un fini laqué spécial. Aucun nettoyage nécessaire.

Nombreux modèles disponibles, dont certains avec porcelaine. Les rabais s'appliquent sur tous les modèles et dimensions. Les prix mentionnés s'entendent sur lits doubles.

**Lundi au samedi 10 h à 17 h**

**MANUFACTURE DE LITS GEORGIAN BRASS**  
2111, boul. Saint-Régis, Dollard-des-Ormeaux  
683-0751

**SUPER SPÉCIAUX D'AUTOMNE CHEZ TRÉVI**

Profitez de cette occasion unique afin de préparer votre piscine aux grands froids qui arrivent. Des rabais spectaculaires vous sont offerts sur les toiles d'hiver et ensembles d'hivernisation

TOILES D'HIVER «PROMO» POUR PISCINES HORS-TERRE CIRCULAIRES		CREUSÉES	
15 pi de diamètre	27,95\$	14 pi x 28 pi	112,95\$
18 pi de diamètre	33,95\$	16 pi x 30 pi	127,95\$
21 pi de diamètre	41,95\$	16 pi x 32 pi	133,95\$
24 pi de diamètre	51,95\$	18 pi x 36 pi	156,95\$
		20 pi x 40 pi	182,95\$

**HORS-TERRE OVALES**

15 pi x 25 pi	42,95\$
15 pi x 30 pi	50,95\$

**COUSSIN D'AIR (ballon) 48 PO. 11,95\$**

**ENSEMBLE D'HIVERNISATION À partir de 6,95\$**

Depuis plus de 16 ans!

**TRÉVI**  
L'expérience par excellence

6 succursales pour mieux vous servir

- FABRILLE, LAVAL, 515, boul. Labelle 622-9801
- LEMOYNE, 2500, boul. Taschereau 465-7701
- CHÂTEAUGUAY, 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210
- SAINT-LEONARD, 6852, rue Jean-Talon Est 255-7014
- PIERREFONDS, 13101, boul. Gouin Ouest 620-8740
- POINTE-AUX-TREMBLES, 11600, rue Sherbrooke Est 640-4500

HEURES D'OUVERTURE  
Lun. au mer. 10 h à 18 h  
Jeudi et ven. 10 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h

• Chèques acceptés

**Le Humanware**  
Un réseau complet de services à votre disposition

**SPÉCIAUX**  
RABAIS DE 30% À 60%\*

Cricket Presents	720,00\$	459,00\$
Excel (français)	575,00\$	379,00\$
Word 3.01 (français)	575,00\$	379,00\$
File (français)	285,00\$	99,00\$
Write	250,00\$	149,00\$
Works (français)	430,00\$	249,00\$
Multiplan (français)	285,00\$	99,00\$
Illustrator 88	640,00\$	395,00\$
Abaton 300 flat bed	3695,00\$	2295,00\$
DataFrame XP60+40	5095,00\$	2995,00\$

\*offre valide jusqu'au 31 octobre 1988

**NOUVEAU** MICRO-BOUTIQUE  
vous offre plus de 500 meg de logiciels du domaine public  
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec un de nos représentants.

**SPÉCIAL MACINTOSH SE 40'**  
Avec disque dur interne 40 meg M.B. Téléphonez

Profitez de nos spéciaux avant l'augmentation des prix du fabricant pour les Macintosh SE et II à compter d'octobre 88

La rapidité d'apprentissage du Macintosh™ permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation.

**MICRO BOUTIQUE**  
Concessionnaire autorisé

Montréal 512 est Beaubien (514) 270-4477  
Sherbrooke 2433 ouest, King (819) 564-4644

Service-location Séminaires-formation

Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.



# La Couronne demande que Brigham subisse des examens psychiatriques

JOYCE NAPIER

Des tests psychiatriques devraient être effectués avant que Thomas Brigham subisse un nouveau procès. Rappelons que celui-ci a déjà été reconnu coupable une première fois de trois meurtres prémédités pour avoir fait sauter une bombe à la Gare centrale de Montréal le 3 septembre 1984. Trois touristes français avaient alors trouvé la mort.

C'est le procureur de la Couronne, Me Claude Haccoun, qui a avancé cette suggestion, hier, devant la Cour supérieure.

M. Brigham, 69 ans, debout dans le box des accusés, faisait tentait alors d'expliquer au juge qu'il s'appretait à faire des révélations «qui allaient avoir des retentissements jusqu'à la Maison Blanche».

Me Haccoun a soulevé le fait qu'on devrait faire subir un examen psychiatrique à l'accusé, question de s'assurer qu'il est capable de se défendre lui-même. Il y a lieu de croire qu'il serait dans l'intérêt de la justice, a soulevé la Couronne, étant donné la gravité des accusations, le caractère de l'accusé et la nature des lettres pleines d'invectives, pour la plupart incohérentes, que M. Brigham envoie régulièrement au juge Barrette-Joncas, qu'une expertise psychiatrique s'impose dans cette affaire. De plus, a noté Me Haccoun, l'accusé n'a pas encore su choisir un avocat et songe à se représenter tout seul.

Mais Brigham, toujours debout, devait cependant faire remarquer au tribunal: «Je suis détenu depuis quatre ans, et vous pouvez encore me garder cent ans derrière les barreaux, mais vous n'avez toujours pas la personne qui a commis ces crimes atroces à la Gare centrale.»

Rappelons que lors de son procès, M. Brigham, qui a clamé son innocence et qui continue à le faire, n'a pas voulu présenter une défense d'aliénation mentale, faisant valoir, par le biais de son avocat, que s'il le faisait, il ne pourrait jamais prouver qu'il n'avait pas été l'auteur de cette tragédie. Il a également toujours maintenu qu'il était un messager qui entend des voix et qu'il reçoit des «messages cosmiques». Hier, alors qu'il s'adressait au juge, il a noté qu'il avait «toute la dope» sur l'affaire du coureur olympique controversé, Ben Johnson.

On sait qu'en juin dernier, la Cour d'appel du Québec a ordonné un nouveau procès pour M. Brigham, cet ancien pilote de

l'aviation américaine reconnu coupable par un jury d'assises, à l'issue d'un procès qui a fait couler beaucoup d'encre, de trois meurtres au premier degré. Il a été condamné à 25 ans fermes de pénitencier en mai 1985.

Hier, M. Brigham s'est présenté devant le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, pour une conférence préparatoire, pro-

cedure précédant un procès devant les assises criminelles.

Dès le début de l'audience un problème fondamental s'est posé: l'accusé, qui ne s'entendait plus avec l'avocat qui l'a représenté lors du premier procès, Me Pierre Poupart, n'a pas encore choisi de nouveau défenseur. Il a été question pendant une grande partie de la procédure du fait que l'accusé veut se faire représenter mais

qu'il ne veut pas l'avocat que l'aide juridique a mis à sa disposition pour les fins de cette audience.

Le juge Barrette-Joncas a déposé, toutefois, plusieurs lettres que M. Brigham lui a fait parvenir, et dans lesquelles il dit qu'il ne veut pas se faire juger par un jury, mais plutôt par un juge seul, et qu'il veut un avocat.

Il a fait valoir, toutefois, à plusieurs reprises qu'il ne voulait pas de Me Robert Sacchitelle, avocat de l'aide juridique avec beaucoup de métier qui représente régulièrement des prévenus devant les tribunaux.

M. Brigham a demandé à se faire défendre par un avocat qui connaît la parapsychologie ou encore un jeune plaideur qui n'a pas

encore la tête «bourrée de traditions».

L'affaire a donc été reportée au 1 novembre. Le juge a conseillé au détenu de se trouver un avocat d'ici là.

Le tribunal a également fait valoir à la Couronne qu'une expertise psychiatrique pouvait être effectuée si un spécialiste le conseillait à la cour.

## MONTRÉAL VANCOUVER

Vancouver n'a jamais été aussi près de Montréal que depuis qu'Air Canada offre une liaison sans escale chaque jour sur cette destination. Il y a aussi une liaison quotidienne sans escale à destination de Calgary, et sur tous ces vols vous pouvez profiter du confort de notre classe Affaires.



## VANCOUVER MONTRÉAL

La façon la plus rapide de revenir de Vancouver à Montréal, c'est également la liaison sans escale mise à votre disposition tous les jours par Air Canada. Et vous pouvez profiter des privilèges de notre classe Affaires.



Concours Épargne

# L'INEX PRIX MABLE

Vous désirez épargner? Faites-le maintenant. C'est le meilleur moment pour faire un dépôt à la BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA.

Jusqu'au 21 octobre 1988, chaque tranche de 500 \$ que vous déposez dans un compte d'épargne tel Le Quotidien ou un compte-chèques tels Le Quotidien Plus ou Le Chéquier pour un minimum de 60 jours, vous donne une chance de gagner INSTANTANÉMENT à notre Concours-épargne L'InexPRIXmable.

## À GAGNER

LE GRAND PRIX: un séjour de deux semaines à Paris, pour deux personnes, incluant le transport aérien jusqu'à New York en 1<sup>re</sup> classe, NEW YORK - PARIS en CONCORDE, le retour en classe affaires, l'hôtel de luxe à New York, l'hôtel de luxe à Paris, des excursions, et de l'argent de poche... Un grand prix d'une valeur approximative de 11 000 \$!

Pour participer, venez déposer à la Banque Laurentienne et obtenez votre carte L'InexPRIXmable. Si le crayon magique dévoile deux illustrations identiques: VOUS GAGNEZ!

Règlements du concours disponibles dans nos succursales participantes.

### PLUS

Les 40 deuxièmes prix: un mini-téléviseur couleur portatif de marque Casio d'une valeur de 350 \$. Un chef-d'oeuvre de miniaturisation.



BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

des moyens pour l'avenir

# Encore du grenouillage aux îlots Overdale

MARIANE FAVREAU

L'administration de Montréal n'aurait aucune garantie réelle que les promoteurs de la Galleria Dorchester vont construire leur projet de 650 condos, soutient le groupe de résistance d'Overdale qui entend s'opposer à la démolition d'immeubles, prévue pour le 4 octobre. Mais la ville nie ces allégations.

Mme Lisa Jensen, représentant les locataires et ex-locataires, M. Robert Pilon, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et Claude Jourdain, de la Fédération des coopératives d'habitation de l'île, estiment qu'il s'agit d'une destruction qui ne servira à rien.

Ils contestent l'éviction de locataires et la démolition d'immeubles pour faire place à un projet de tours d'habitation, Galleria Dorchester, dans l'îlot formé par le boulevard René-Lévesque, les rues Mackay, Overdale et Lucien-L'Allier. Et ce malgré la construction d'immeubles neufs pour reloger les locataires évincés par le projet.

«Qu'est-ce qui empêcherait les promoteurs de revendre leur magnifique terrain,

devenu vacant grâce à la collaboration de la ville? Depuis un an, ils n'ont toujours pas levé la moindre pellette de terre même si la majeure partie du terrain est libre», constate le groupe.

Ils demandent à l'administration municipale pourquoi elle n'intervient pas pour faire respecter les conditions de l'entente conclue avec les promoteurs? Et ce échéant, pour révoquer les permis de démolition et renégocier une entente permettant l'inclusion de leur coopérative dans le projet.

Les contestataires rappellent que la Commission d'arbitrage pour la protection du patrimoine résidentiel a permis la démolition de certains immeubles d'habitation de l'îlot à des conditions précises, dont le dépôt d'une garantie de \$200 000 par les promoteurs, et de plans précis du projet de construction.

Malgré leurs recherches, via la loi d'accès à l'information, les résidents d'Overdale n'ont pas trouvé cette garantie bancaire. La seule qui existe dans cette affaire (\$200 000) garantit la construction des logements de remplacement, soutiennent-ils. Et ils disent que leur avocat n'a pu obtenir de confirmation de la ville quant à l'existence et au contenu des plans requis par la commission.

Or, après vérifications, le porte-parole de l'hôtel de ville assure au contraire que la lettre bancaire de \$200 000, datée du 17 mai dernier, est bien celle que la commission exigeait dans son jugement du 13 mai.

La commission d'arbitrage avait alors réduit de \$100 000 une garantie de \$300 000 exigée précédemment par le comité exécutif.

De plus, la ville possède tous les plans requis, assure M. Alain Leclerc. Elle les a même apportés devant la Cour supérieure qui a les reconnus valides, lors d'un épisode juridique de la lutte des locataires.

«On n'aurait pas pu émettre les permis de démolition si on n'avait pas eu ces plans», assure-t-il. Mais la ville ne peut les montrer à qui voudrait les consulter puisqu'ils appartiennent aux promoteurs. Elle a donc refusé aux gens d'Overdale de consulter ces plans.

Il ne reste actuellement que six logements occupés, rue Overdale, mais une quinzaine de locataires et ex-locataires participent aux réunions du groupe. Ceux-ci sont fermement décidés à empêcher la démolition de l'immeuble jumelé Dumbell, rues Overdale et Kinkora, le 4 octobre prochain.

# On ne pourra plus faire ce qu'on veut à Longueuil

La ville sera bientôt dotée d'un plan d'urbanisme

PIERRE BELLEMARE

Au lieu de planifier son développement à la pièce, comme ce fut le cas par exemple dans le projet domiciliaire *Collectivité Nouvelle*, la ville de Longueuil entend établir un règlementation globale à l'aide d'un plan d'urbanisme, qui aura un impact déterminant sur l'ensemble des contribuables de la quatrième plus importante ville du Québec.

Ce plan devrait confirmer de façon définitive, et ce pour la première fois, la «vocation de chacune des parcelles du territoire», déclarait hier en conférence de presse le maire Roger Ferland.

Du reste, l'administration Ferland se propose de tenir quatorze réunions d'informations en octobre et novembre, «pour mieux informer et préparer la population en prévision de l'assemblée qui, conformément à la loi, se tiendra

en février 1989. La ville veut ainsi s'assurer que sa vision rejoint celle des contribuables», précise le maire Ferland.

C'est donc au printemps 1989 que Longueuil a l'intention d'adopter son plan et sa réglementation sur son plan d'urbanisme. Et comme les autres municipalités regroupées au sein de la Municipalité régionale de comté de Champlain, Longueuil aura adopté son plan d'urbanisme avant le 29 juillet 1989. Dans les 90 jours qui suivront, la nouvelle réglementation afférente au plan d'urbanisme sera également adoptée.

Il est certain que, depuis plusieurs années, Longueuil souhaiterait un prolongement du métré, qui a vu naître sur son territoire à la veille de l'exposition internationale de 1967.

Ce prolongement se fera-t-il en direction du futur centre-ville, où s'élevait actuellement l'hôtel Pierre-Boucher et le Palais de justice de Longueuil?

«Il est trop tôt pour répondre à une telle question», a laissé tomber le maire Ferland, même si les pressions en ce sens se font de plus en plus fortes auprès des élus municipaux.

«Le plan d'urbanisme proposé consiste en une proposition préliminaire et c'est maintenant qu'il faut en discuter», ajoute le maire de Longueuil.

L'urbaniste de la ville, Claude Doyon, a cependant indiqué que s'ajouteront à la réglementation d'urbanisme le Code du logement, ainsi qu'un règlement sur les dérogations mineures, qui s'appliquera lorsqu'un règlement «causera un préjudice sérieux à un individu».

En somme, il ne sera plus possible bientôt de faire ce que l'on veut avec sa propriété à Longueuil. Avant toute chose, il serait bon de s'adresser à la ville, si le doute s'installe dans vos esprits, pour être certains que les travaux envisagés n'entrent pas en contradiction avec le futur plan d'urbanisme ou avec le nouveau Code du logement, à moins de pouvoir profiter du règlement sur les... dérogations mineures.

## Le militarisme rend-il malade?

Presse Canadienne OTTAWA

Le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il procédera à une étude destinée à évaluer la fréquence apparemment élevée d'une maladie grave du système nerveux chez d'ex-militaires.

Selon les informations recueillies, on aurait décelé chez des membres des forces canadiennes qui étaient de service à Halifax dans les années 50 une incidence anormalement élevée de cas de sclérose latérale amyotrophique.

Plus communément appelée maladie de Lou-Gehrig, il s'agit d'une affection caractérisée par la dégénérescence du système nerveux, susceptible d'entraîner la paralysie, la perte de la parole et des difficultés à avaler et à respirer. L'espérance moyenne de vie après le diagnostic est d'environ trois ans.

S'il s'avérait que la maladie était reliée à des activités inhérentes à leur séjour dans l'armée, cela aurait des répercussions sur les droits des personnes atteintes et de leurs dépendants en matière de pensions, a indiqué le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Gerald Merrithew.

Les résultats de l'étude feront l'objet de l'examen d'un comité consultatif.

## Nouvelle arme contre le cancer

Agence France-Presse BALE, Suisse

La société bio-pharmaceutique américaine Amgen et le groupe chimique suisse Hoffmann-La Roche ont passé un accord en vue de la commercialisation en Europe d'un médicament mis au point par Amgen, le Neupogen.

Ce médicament, décrit comme «facteur recombinant stimulant les colonies granulocytaires (G-CSF)», permet de restaurer le mécanisme de défense de patients dont le système immunitaire a été affaibli par une maladie ou par le traitement destiné à la combattre.

Pour l'heure, le Neupogen est en phase d'expérimentation clinique, où il est administré à des patients souffrant de différents types de cancer.

Fondée en avril 1980, Amgen, qui a son siège à Thousand Oaks en Californie, est une société active dans les domaines de la biologie moléculaire et du génie génétique.



## FÊTEZ au MAIL CAVENDISH

**RABAIS 15° ANNIVERSAIRE FÊTEZ AVEC NOUS**

- Voici la plupart des activités qui se dérouleront au mail.
- ★ Défilés de mode  
Jeudi 29 septembre, 19 h  
Vendredi 30 septembre, 19 h  
Samedi 1<sup>er</sup> octobre, 13 h
  - ★ Gâteau d'anniversaire  
Jeudi 29 septembre, 21 h
  - ★ Orchestre Wally Newman  
Jeudi 29 septembre, 18 h - 22 h
  - ★ Manèges gratuits pour enfants pendant toute la fin de semaine
  - ★ Ballons gratuits
  - ★ Tours de poney gratuits  
Samedi seulement
  - ★ 1 500 prix à gagner
  - ★ Gagnez un voyage pour deux à Nassau
  - ★ Le grand cirque de Chine
  - ★ Maquillage panda gratuit
  - ★ Spectacles de marionnettes  
Jeudi 29 septembre  
13 h - 14 h - 15 h - 16 h  
Vendredi 30 septembre  
13 h - 14 h - 15 h - 16 h  
Samedi 1<sup>er</sup> octobre  
11 h - midi - 13 h - 14 h
  - ★ Rencontrez Mike Stephens de CJAD 800 stéréo  
Jeudi 29 septembre 16 h - 20 h
  - ★ Rencontrez Rick Peterson de CJMF-96  
Samedi 1<sup>er</sup> octobre 10 h - 14 h

<b>Hauts et pantalons en velours côtelé pour enfants de Gérard Daniel.</b> Prix courants 22,99\$ - 35,99\$ <b>CHEZ BÉATRICE</b> MAINTENANT 11,49\$ 17,99\$	<b>Viande fumée Levitts</b> 889\$ livre 1956\$ kg <b>Chien-chaud Levitts</b> 229\$ paquet Economisez <b>KOSHERINA</b>	<b>Hauts coton ouaté pour garçons et filles 2 ans - 16 ans.</b> Prix courants 30\$ - 65\$ <b>P'TIT MEC</b> 15% DE RABAIS
<b>Bracelets en argent sterling</b> Prix courant 22\$ <b>CORISIA</b> MAINTENANT 4,99\$	<b>Produits capillaires La Coupe</b> Economisez <b>LA COUPE</b> 10\$ 55\$	<b>Mode Ping-Pong FIGI</b> 20% DE RABAIS
<b>Produits de beauté, barrettes et pochettes de maquillage.</b> <b>CRYSTAL COSMÉTIQUES</b> 20% DE RABAIS	<b>Pistaches 693\$ livre</b> <b>Fruits secs 550\$ livre</b> Economisez <b>LITE BITE</b>	<b>Collection complète de tricots pour hommes Ralph comprenant nos importations européennes et griffes connues.</b> <b>RALPH VÊTEMENTS POUR HOMMES</b> 15% DE RABAIS
<b>Tricots pour hommes de MEXX et Point Zéro.</b> <b>D'CASSINI</b> 30% DE RABAIS	<b>Nettoyage à sec</b> <b>MACKAY SMITH</b> 25% DE RABAIS	<b>Tricots et pantalons pour dames</b> <b>REITMANS</b> 20% DE RABAIS
<b>Pull coton pour dame</b> Prix courant 125\$ <b>ALAIN MANOUKIAN</b> 25% DE RABAIS	<b>Sacs à main pour dames</b> <b>BOUTIQUE LILLY</b> JUSQU'À 75% DE RABAIS	<b>Manteaux d'hiver pour dames</b> <b>DELEVANTI</b> 15% DE RABAIS
<b>Chaussures pour dames (5867/95)</b> Prix courant 54,99\$ <b>ALDO</b> MAINTENANT 39,95\$	<b>Nappes</b> Prix courants 31,95\$ - 55,95\$ <b>BOWRING</b> 50% DE RABAIS	<b>Plantes en soie à suspendre</b> Prix courants 30\$ - 65\$ <b>MARY LOU FLOWER DEN</b> 15% DE RABAIS
<b>Chaussures pour hommes et pour dames</b> Styles sélectionnés pour automne-hiver. <b>BALLY</b> 15% DE RABAIS	<b>Bottes et bottillons sélectionnés</b> Prix courant jusqu'à 125\$ <b>BROWNS</b> MAINTENANT 49,98\$	<b>Ceintures, chaussures, sacs, vestes en cuir.</b> <b>ROOTS</b> 15% DE RABAIS
<b>«Viennese Crunch» et «Nut Cluster 8 onces» de Barton.</b> Prix courant 14,99\$ <b>BARTON</b> MAINTENANT 10,49\$	<b>Tous manteaux sport pour hommes.</b> <b>ELKS</b> 15% DE RABAIS	<b>Jeux de construction Fisher Price.</b> <b>SILVERBERG</b> 15% DE RABAIS
<b>Céramique rose antique</b> Prix courant 65\$ <b>BIRKS</b> MAINTENANT 45\$	<b>Tricots pour dames</b> Prix courant 70\$ <b>CARVIL</b> MAINTENANT 24,99\$	<b>Manteaux d'hiver pour dames</b> Prix courants 160\$ - 360\$ <b>MIA</b> MAINTENANT 128\$ 288\$
<b>Coordonnés, hauts, blouses, pantalons, jupes pour dames.</b> Prix courants 50\$ - 250\$ <b>BOUTIQUE CRITIQUE</b> 30% DE RABAIS	<b>Tailleurs pantalons pour dames</b> <b>CAVENDISH CASHMERE</b> 15% DE RABAIS	<b>Manteaux d'hiver pour dames</b> Prix courants 160\$ - 360\$ <b>MIA</b> MAINTENANT 128\$ 288\$
<b>Mocassins pour hommes</b> Prix courant 85\$ <b>FLORMONT</b> MAINTENANT 59,98\$	<b>Affiches laminées sélectionnées</b> Prix courants 50\$ - 100\$ <b>PHOTO I</b> 15% DE RABAIS	<b>Tricots et cotons ouatés pour dames de Natural Life et La Vie sportive.</b> Cotons ouatés, prix courants 46\$ - 115\$ Tricots assortis, prix courants 62\$ - 79\$ <b>PANDA</b> MAINTENANT 14,99\$
<b>Disques / cassettes / disques compacts</b> Pat Benatar, Huey Lewis, Dirty Dancing, Robert Palmer. Economisez MAINTENANT 6,46\$ DC <b>DISCUS</b> 16,96\$	<b>Pantoufles pour dames</b> <b>PETTICOAT LANE</b> 20% DE RABAIS	<b>Chaussures et sacs à main assortis pour dames.</b> Economisez 90\$ chaussures 125\$ sacs à main <b>THE BOOTERY</b>
<b>«Viennese Crunch» et «Nut Cluster 8 onces» de Barton.</b> Prix courant 14,99\$ <b>BARTON</b> MAINTENANT 10,49\$	<b>Chaussures Huggies format géant</b> Prix courant 22,49\$ <b>PHARMAPRIX</b> MAINTENANT 17,99\$	<b>Monogramme gratuit à l'achat de papeterie sélectionnée.</b> <b>THE PAPER PLACE</b>

5800 boul. Cavendish et Kildare à Côte Saint-Luc

# Le Mail Cavendish

DE TOUT POUR TOUS

CAPLAN-DUVAL • CANADIAN TIRE • EATON • PHARMAPRIX • STEINBERG

• DECARIE SUD SORTIE VAN HORNE  
• DECARIE NORD SORTIE CHEMIN CÔTE ST-LUC  
• 2-20 EST SORTIE MONTREAL OUEST  
• AUTOROUTE VILLE-MARIE SORTIE ST-JACQUES

• LIONEL-GROULX 104 NORD  
• VILLE-MARIE 162 OUEST  
• PLAMONDON 161 OUEST  
• DE LACHINE AUTOBUS 90 VERS L'EST, 104 NORD

PAR AUTO METRO

## Le concierge de Ricard a eu peur des accusés

GERMAIN TARDIF

■ C'est un ancien concierge de l'immeuble situé au 4544 avenue du Parc, où a été tué Jean-Claude Ricard le 24 juin 1987, qui, en compagnie d'un ami, fut le premier à découvrir le corps de la victime.

Témoignant en Cour supérieure au procès d'Alphonse Quintal et de Serge Godbout, tous deux accusés de meurtre au premier degré dans cette affaire, M. Dwight Marshall, qui habite maintenant à Halifax, a déclaré que lui et Kevin Kerr se sont rendus, ce jour-là, à l'appartement de Ricard après un appel de l'employeur de celui-ci qui s'inquiétait de son absence au travail.

Ils constatèrent que la porte de l'appartement était entrouverte et aperçurent du sang sur le plancher, vis-à-vis du lit mural qui était alors fermé. Ils ouvrirent le lit et aperçurent Ricard.

Ils alertèrent aussitôt la police qui arriva sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

Le témoin a par ailleurs déclaré que, la veille, Godbout, qu'il identifia dans la boîte des accusés, s'était présenté dans l'immeuble et avait demandé à voir Ricard. Godbout insistait tellement qu'il a eu l'impression qu'une menace pesait non seulement sur Ricard mais aussi sur lui-même. C'est pourquoi il mentit en disant que Ricard n'habitait plus là.

M. Marshall a également identifié Alphonse Quintal, le co-accusé, qu'il avait vu un peu plus tôt dans les parages, en compagnie de Godbout.

Le témoin avait succédé à son ami Kevin Kerr comme concierge de l'immeuble. Kerr, lui, avait remplacé Ricard qui avait été congédié par les propriétaires qui lui reprochaient de voler de l'argent provenant des loyers.

## Patoine devra répondre d'un meurtre sordide

GERMAIN TARDIF

■ Un homme de 31 ans a comparu hier, en Cour du Québec, pour répondre à une accusation de meurtre non prémédité survenu au cours d'une tentative de vol avec effraction, peu avant quatre heures, mardi matin.

Pierre Patoine a été capturé par la police à l'extérieur d'un immeuble du boulevard Langelier, au sous-sol duquel vivait la victime, M. Ghislain Paradis, 48 ans.

Selon le rapport des enquêteurs, M. Paradis était couché dans sa chambre lorsqu'il a été mis en alerte. Une bagarre éclata, à l'issue de laquelle M. Paradis

succomba. Il avait reçu des coups d'extincteur chimique à la tête.

Alertée par un système d'alarme relié à une centrale, que la victime avait installé dans son logement à la suite d'un vol précédent, la police arriva sur les lieux avant le départ des deux agresseurs. Ceux-ci se sont enfuis par l'arrière du sous-sol. Patoine a été appréhendé dans le parking de l'immeuble tandis que son présumé complice, du nom de Serge Beland, 28 ans, a réussi à prendre le large et fait toujours l'objet de recherches.

Patoine reviendra en cour le 7 octobre prochain pour connaître la date de son enquête préliminaire.

## Il droguait ses victimes

Presse Canadienne

GATINEAU

■ La Couronne a déposé des plaintes d'agressions sexuelles hier contre un individu de 43 ans, de Gatineau, relativement à des incidents survenus en décembre 1987 et janvier 1988 ainsi qu'en juin et août 1988.

L'accusé, Pierre Gervais, a comparu brièvement devant le juge Gérard Charron, de la Cour du Québec, qui a fixé à aujourd'hui son enquête sur remise en liberté sous cautionnement.

Outre les plaintes d'agressions sexuelles, Gervais doit répondre à des accusations pour avoir administré des médicaments à ses victimes, dont une adolescente de 14 ans.

Selon ce qu'il a été permis d'apprendre, l'individu aurait agressé sexuellement quatre dames après leur avoir fait prendre des médicaments. Toutes les présumées agressions sexuelles auraient eu lieu à son domicile de Gatineau.

Le prévenu aurait également fait prendre des médicaments à trois autres femmes dans le dessein de les agresser.

## Meurtre élucidé

Presse Canadienne

QUEBEC

■ La sûreté municipale de Québec a mis la main au collet d'un suspect relativement au drame qui a coûté la vie à l'homme d'affaires Gérard Catelier, 77 ans, de Québec.

Le montréalais Roger Scott, âgé de 32 ans, a comparu, hier, au palais de justice de Québec, pour répondre à une accusation de meurtre sans préméditation. Son enquête préliminaire a été fixée au 4 octobre prochain.

M. Catelier, commerçant du quartier Saint-Sauveur, a été sauvagement frappé à la tête, dans son appartement, le 26 juin. Il devait succomber à ses blessures, le lendemain. Le vol serait à l'origine du drame.

*Canadien va maintenant à Munich!*



# ON VOULAIT CÉLÉBRER AU CHAMPAGNE, MAIS ON SAVAIT QUE VOUS ALLIEZ PRÉFÉRER LA VOITURE.



**MUNICH**  
à partir de  
**578\$\***  
aller-retour.

Canadien célèbre Munich, sa toute nouvelle destination, avec une offre formidable.

Disposez gratuitement d'une voiture de location pendant une semaine en vous envolant avec nous vers Munich (2 adultes).

Libre à vous de découvrir la ville, ses nombreux musées et ses célèbres brasseries, ou de pousser un peu plus loin : vers certaines des plus formidables stations de ski d'Europe.

Insbruck, Kitzbühel, Zell am See, des noms qui mettent l'eau à la bouche.

Votre agent de voyages a tous les détails. Communiquez avec lui, ou avec Canadien au 286-1212 à Montréal.

\*Conditions. Le voyage doit débuter entre le 30 octobre 1988 et le 16 mars 1989. Séjour minimum, 7 jours; séjour maximum, un mois. Les places doivent être payées 21 jours avant la date de départ. Des réservations peuvent être acceptées de 7 à 20 jours avant la date du départ pour un montant additionnel de 50\$. Le nombre de places est limité. Des restrictions s'appliquent pendant les périodes de Noël et de Pâques. D'autres conditions peuvent aussi s'appliquer. Sous réserve de l'approbation gouvernementale. Voiture de location: essence et assurances non comprises. Des jours de location supplémentaires et d'autres modèles de voitures sont offerts moyennant un supplément.

*Canadien va plus loin*

UNE QUESTION DE FEELING MC

PLUS QUE 2 JOURS



OFFRE  
**SPECIALLE**  
2 pour 1

Profitez sans plus tarder de l'offre spéciale 2 pour 1 Nautilus Plus. Amenez un(e) ami(e) et ne payez les frais initiaux que pour une seule personne.

L'offre se termine le 30 septembre 1988.

Nautilus Plus, c'est la formule santé, plaisir et mieux-être par l'activité physique. Nautilus Plus c'est:

- une ambiance agréable pour pratiquer vos activités physiques telles que: Vo2Max, Maxi-aérobie, système Nautilus, tennis et vos sports de raquette préférés;

- une carte de membre valide dans tous nos centres et multiclubs au Québec.

Nautilus Plus, c'est mieux se sentir pour mieux profiter de la vie.

**CENTRES:**  
Île des Soeurs: 765-9620  
V.M.R. (Rockland): 341-1553  
Centre-ville (Cour du Roi):  
843-5993  
Centre-ville (Place Victoria):  
871-9544  
Laval (Carrefour): 681-6455  
Laval (Val des Arbres):  
668-2686  
Longueuil: 674-6264

Pointe-Claire: 694-4748  
St-Laurent: 337-9456

**MULTICLUBS:**  
Anjou: 353-7860  
Brossard: 465-6113  
Côte de Liesse: 739-3654  
Côte St-Luc (Cavendish Club):  
489-7543  
LaSalle: 366-0711  
Repentigny: 585-7333



**Nautilus**



**ACGL SPÉCIAL**  
LE GROUPE INFORMATIQUE ACGL INC.

**5<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**  
DERNIÈRE SEMAINE

**SYSTEME COMPLET XT, PARFAIT POUR ÉTUDIANTS OU PROFESSIONNELS**

**1755,55\$**

- Ordinateur XT Turbo complet
- Disque rigide 20 MB
- Imprimante Panasonic KX-P 1080i
- Câbles, DOS et documentation

**PACKARD BELL**  
**Panasonic**  
**ACGL**  
LE GROUPE INFORMATIQUE ACGL INC.

255-3799  
5692, rue Jean-Talon est,  
Saint-Léonard - H1S 1M2

878-3144  
400, boulevard René-Lévesque  
ouest, Montréal - H2Z 1V5

**OUVERTS LE SAMEDI**

## Haro sur la réforme de l'aide sociale

Des milliers de bénéficiaires manifesteront à Montréal le 15 octobre

HUGUETTE ROBERGE

■ Une impressionnante manifestation fera descendre plusieurs milliers d'assistés sociaux — et les groupes qui en sont solidaires — dans les rues de Montréal, le 15 octobre. Leur objectif: obliger le premier ministre Bourassa à rencontrer les représentants des groupes sociaux, retirer le projet de loi 37 ou, à tout le moins, convoquer une commission parlementaire sur la réforme de l'aide sociale.

Tel est le plan d'action dévoilé hier par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec et la Table de concertation contre la réforme de l'aide sociale, qui regroupe une trentaine d'organismes déterminés à faire échec au projet de loi 37 dont l'Assemblée nationale entamera l'étude, article par article, dès le début de la session d'automne.

Le Québec a distribué en août dernier 343 400 chèques d'aide sociale, ce qui représente une diminution sensible depuis mars 1987 (390 366 chèques). Le nombre de personnes — adultes et enfants — soutenues par l'aide sociale tourne aujourd'hui autour de 570 000 (contre 100 000 de plus, il y a un an et demi).

Selon les opposants au projet de réforme, en dépit des nombreuses critiques formulées jus-



André Bourbeau a l'intention de poursuivre la politique de son prédécesseur.

qu'à présent par divers organismes (centrales syndicales, groupes de femmes, groupes populaires, avocats de l'Aide juridique, Conseil canadien de développement social, Ligue des droits et libertés, Assemblée des évêques), plusieurs questions fondamentales restent en suspens.

Elles concernent surtout:

- la distinction entre « aptes » et « inaptes » au travail parmi les assistés sociaux, distinction qui conduit à des diminutions de prestations;
- la contribution parentale;
- la parité pour les 18-30 ans;
- la diminution des prestations pour partage de logement.

### Nouveau ministre, même politique

Le nouveau ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau, n'a pas caché, dès sa nomination à la succession du ministre Pierre Paradis en juillet dernier, qu'il entend poursuivre dans les meilleurs délais le processus d'adoption du projet de loi 37. Cette déclaration d'intention a fouetté l'ardeur des opposants au projet, lesquels ont intensifié leurs efforts de mobilisation.

Selon les porte-parole du Front commun des assistés sociaux et de la Table de concertation contre la réforme de l'aide sociale, Mmes Fernande Brosseau et Françoise David, le mouvement d'opposition est de plus en plus fort et déterminé à contrer le projet de réforme.

Ce projet, disent-elles, ne promet qu'un appauvrissement accru à la majorité des assistés sociaux et des contrôles excessifs qui consacreront l'exclusion sociale dont ils souffrent déjà. Sans compter qu'il permet à l'Etat de s'ingérer dans la vie privée des femmes (majoritaires parmi les bénéficiaires de l'aide sociale), de les traiter en mineures, en incapables, éternellement dépendantes d'un conjoint.

C'est dans cet esprit que les milliers de manifestants attendus — la dernière marche du regroupement, à Québec en avril dernier, avait attiré 4 000 participants — se mettront en branle au parc Lafontaine, à 14 heures, le samedi 15 mai, soit trois jours avant l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée nationale.

## Les ingénieurs accusés de corporatisme

BRUNO BISSON

■ La FTQ-Construction s'oppose catégoriquement à la volonté manifestée par l'Ordre des ingénieurs du Québec de réserver aux seuls ingénieurs l'ensemble des travaux d'inspection et de prévention effectués par la Commission de santé et sécurité du travail.

Dans un communiqué émis hier, la FTQ considère que les demandes de l'OIQ s'inscrivent « dans la lignée du plus pur corporatisme, ce qui est loin de répondre aux exigences des travailleurs qui veulent assainir leur milieu de travail ».

La fédération syndicale réagissait ainsi à un article publié dans *La Presse* de mardi révélant que l'Ordre réclamait pour ses membres l'exclusivité des travaux d'inspection, les émissions de non-conformité des équipements et fermeture temporaire de chantier, confiés à la responsabilité des inspecteurs de la CSST, dont seulement 30 p. cent sont ingénieurs.

Le président de la FTQ-Construction, M. Jean Lavallée, a estimé hier que ces exigences vont à l'encontre de la philosophie de la loi de santé et sécurité.

« La vérification des aspects du code de sécurité sur les chantiers peut fort bien se faire par des inspecteurs qui ne sont pas ingénieurs, a-t-il déclaré. Nous avons toujours privilégié l'embauche par la CSST d'inspecteurs qui proviennent du milieu de la construction et qui savent ce qu'est un chantier. »

M. Lavallée a également insisté sur le fait que, malgré une augmentation importante du nombre de chantiers de construction, la CSST n'a pas augmenté significativement le nombre de ces inspecteurs.

« Lorsque la CSST a pris en main l'inspection des chantiers, en 1983, les travailleurs de la construction compilaient environ 70 millions d'heures de travail par année. L'an dernier, on a comptabilisé 110 millions d'heures de travail. Mais le nombre des inspecteurs n'a presque pas changé », a déclaré le président.

M. Lavallée estime enfin que, devant une telle situation, « ce n'est pas en les remplaçant les inspecteurs par des ingénieurs que la CSST va améliorer la sécurité des chantiers ».

## LE NEC PLUS ULTRA DU RAFFINEMENT AU COEUR DE MONTRÉAL.



**MAISONNEUVE**

2545 PIEDS CARRÉS

### OUVERTURE DE L'APPARTEMENT DE DÉMONSTRATION.

L'apogée de l'élégance.  
Le summum du luxe.  
Les Résidences Mont-Royal.  
Phase I : tout est vendu.  
Phase II : les appartements s'envoient rapidement.  
Comprend une vaste sélection d'appartements de terrasse des plus somptueux.

Venez visiter l'appartement de démonstration que tout Montréal attendait.  
Les Résidences Mont-Royal.  
Une atmosphère recherchée.  
Et l'occasion rêvée de vivre en plein coeur de Montréal.

Les Résidences Mont-Royal.  
Des condominiums à partir de 274 000 \$, jusqu'à 1,5 million \$.

COMPOSEZ LE 878-4555

Les Résidences Mont-Royal  
Les Cours Mont-Royal  
Peel et de Maisonneuve

**Mont-Royal**  
LES RÉSIDENCES

# CET AUTOMNE, VENEZ VOIR COMME L'ONTARIO A CHANGÉ!

## VENDREDI

En arrivant le jeudi soir, vous pourrez consacrer toute la journée de vendredi à des activités de votre choix.

## SAMEDI

La journée idéale pour le magasinage et, en soirée, un souper et un spectacle dont vous vous souviendrez longtemps.

## DIMANCHE

Avant de quitter l'Ontario, pourquoi ne pas aller visiter vos amis ou votre famille et partager une activité avec eux?

### *Les musées*



Une visite à ne pas manquer. La collection permanente du Musée des beaux-arts compte plus de 40.000 tableaux, sculptures, estampes, dessins et photographies, dont les oeuvres de grands peintres d'hier, d'impressionnistes et d'artistes canadiens de renom. Le musée monte aussi de grandes expositions spéciales. Ottawa, la région de la capitale nationale, compte d'autres importants centres artistiques tels que la Bibliothèque nationale du Canada, les Archives nationales et le Centre national des Arts.

### *Le magasinage*

Toronto, en voie de devenir le centre du design et de la mode, vous offre une multitude de boutiques, de grands magasins, d'antiquaires et de galeries d'art où vous saurez trouver le souvenir de votre fin de semaine. Et vous pourrez terminer votre journée par un excellent souper gastronomique.

### *Un spectacle*



Lors de votre séjour à Toronto, vous devez d'assister au moins à un spectacle. En consultant les journaux ou guides touristiques, vous découvrirez une liste imposante: théâtre, danse, opéra, concert, humour, variété, etc.

Cet automne, offrez-vous une longue fin de semaine de rêve, chez nous, en Ontario. Que vous visitiez Kingston, Ottawa, la région de la capitale nationale, Sudbury, Toronto ou la région de Niagara, vous retrouverez partout un accueil tout à fait irrésistible.

Afin de mieux planifier votre fin de semaine, appelez sans frais un de nos conseillers touristiques au

**1-800-268-3736**

# ONTARIO *Irresistible!*

Ministère du Tourisme et des Loisirs

## Pas question de mesures contraignantes pour franciser les petites entreprises

JOHANNE LENNEVILLE  
de la Presse Canadienne

Le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, M. Guy Rivard, a réaffirmé qu'il n'avait pas l'intention de mettre en place des mécanismes bureaucratiques afin de forcer les petites entreprises de 50 employés et moins à se franciser.

Dans une allocution qu'il a donnée hier midi à l'occasion du colloque ayant pour thème «La continuité et la permanence dans les programmes de francisation des entreprises», organisé par le Centre de la linguistique de l'entreprise, le ministre a dit privilégier des mesures moins contraignantes.

Selon lui, l'établissement de

programmes d'animation constitue une approche permettant de mieux rejoindre ces entreprises, sans les bousculer.

Déjà l'Office de la langue française offre un service d'animation dans ses bureaux régionaux afin d'offrir à toutes les entreprises qui ne sont pas inscrites à l'Office la possibilité d'améliorer la qualité de la langue dans leur secteur d'activité.

«Il ne faut pas perdre de vue, non plus, que les entreprises qui participent au processus de francisation font travailler à peine la moitié de la main-d'oeuvre active du Québec», a noté pour sa part le président du Conseil de la langue française, M. Pierre Martel, qui participait également au colloque hier matin.

Selon les plus récentes données qui remontent à 1978, le

français était un peu plus répandu (74 p. cent) dans les entreprises de 50 employés et moins que dans les grandes sociétés (62 p. cent), indique cependant M. Martel. Il faudra attendre une enquête que vient de commencer le Conseil sur la langue de travail au Québec pour avoir un meilleur portrait de la situation actuelle du français dans les PME de la province.

### Certificats

Les statistiques administratives de l'Office de la langue française (OLF) nous montrent par ailleurs que la plupart des grandes entreprises possèdent ou sont sur le point de posséder leur certificat de francisation, ajoute M. Martel.

Le président de l'Office de la langue française, M. Pierre-Etienne Laporte, trouve par ail-

leurs inquiétant «de constater que les comités de francisation (au sein des compagnies) sont actifs dans seulement un peu plus de 10 p. cent des entreprises qui ont obtenu leur certificat de francisation.» Lorsque l'on parle de la «continuité et de la durabilité de la francisation des entreprises», il y a là un constat peu rassurant, observe M. Laporte, autre conférencier invité au colloque.

D'autre part, un sondage effectué par l'OLF en mai 1988 auprès de 815 personnes membres de comités de francisation indique que l'attitude favorable de la direction des entreprises est le facteur primordial favorisant la francisation. Suivent les interventions de l'OLF auprès des sociétés et l'attitude positive du personnel envers le dossier.

## En sciences, les élèves québécois ont de moins bonnes notes au fil des années scolaires

MICHEL VAN DE WALLE  
de la Presse Canadienne

Si en 5<sup>e</sup> année du primaire les élèves québécois ont des connaissances scientifiques qui les comparent avantageusement à ceux d'autres pays, les choses se gâtent avec les années et ils se retrouvent dans le peloton de queue lorsqu'ils atteignent la fin du secondaire.

Quant aux universités québécoises, si l'on excepte le domaine biomédical, elles accusent des retards en recherche scientifique par rapport aux institutions ontariennes, qui sont mieux pourvues en subventions et en professeurs.

Ces constatations, qui n'étonneront à peu près personne, sont tirées de trois études rendues publiques hier en prévision du Sommet québécois de la technologie présidé par Pierre Lortie, le pdg de Proviso. Le Sommet se tient à la mi-octobre et doit réunir 400 participants, provenant des milieux industriels, universitaires et gouvernementaux.

L'une des études, celle de Gilles Dussault, un professeur de l'Université du Québec à Hull, compare le rendement des élèves québécois en sciences par rapport aux jeunes d'autres pays. L'analyse, qui prend une vingtaine de pays plus ou moins industrialisés en guise de comparaison, produit les résultats suivants:

— en 5<sup>e</sup> année du primaire, les étudiants québécois francophones se situent au quatrième rang, derrière le Japon, la Corée du Sud et la Finlande, au chapitre des connaissances scientifiques. Ils devancent les élèves du reste du Canada et de pays comme la Suède, les États-Unis, la Norvège ou l'Angleterre.

— quelques années plus tard, soit en 3<sup>e</sup> secondaire, le rendement des jeunes Québécois, toujours en sciences, est qualifié d'acceptable. Ils sont un peu au-dessus de la moyenne internationale et glissent de quelques rangs.

— enfin, en 5<sup>e</sup> secondaire, «le recul du Québec devient absolu», écrit M. Dussault. Les Québécois obtiennent quelques-uns des pires résultats, étant devancés par à peu près tous les autres de la douzaine de pays où un questionnaire comparatif a été distribué.

M. Dussault fait cependant remarquer que ces piètres résultats ne sont pas le seul apanage du Québec. «Le phénomène est continental, souligne-t-il, parce que le Canada anglais et les États-Unis ont une aussi mauvaise performance. Le bateau prend l'eau mais c'est toute l'Amérique du Nord qui prend l'eau.»

Les causes de ces résultats déficients sont multiples. M. Dussault signale que certains programmes, tels ceux de chimie et de physique en 5<sup>e</sup> secondaire n'ont pas assez de contenu. De plus, les élèves du secondaire consacrent bien peu de temps à leurs devoirs et font peu de travaux pratiques. Enfin,

et ce n'est pas négligeable, plus de 20 p. cent des professeurs en sciences au secondaire n'enseignent pas la matière pour laquelle ils ont reçu une formation...

Quant aux remèdes, M. Dussault suggère de généraliser un cours de sciences obligatoire en 2<sup>e</sup> secondaire et d'enrichir les cours de chimie et de physique de la fin du secondaire. Puis, sans en faire une proposition, M. Dussault évoque l'idée d'allonger d'une demi-heure la journée de cours et le calendrier scolaire de 20 jours.

### Universités

Du côté de la recherche scientifique en milieu universitaire, on constate de réels progrès au Québec depuis 20 ans mais l'écart en faveur de l'Ontario en certains domaines demeure substantiel.

L'étude des professeurs Robert Lacroix et François Vaillancourt, de l'Université de Montréal, montre que dans le secteur biomédical, la performance des chercheurs québécois est comparable sinon supérieure à celle des chercheurs ontariens, en raison de la réputation des facultés et instituts québécois de médecine.

Au regard des sciences naturelles et du génie, il y a cependant du chemin à parcourir avant de rattraper les Ontariens. Dans ces deux domaines, la part du Québec dans le total canadien des coûts estimés de la recherche universitaire était de 24,8 p. cent alors que celle de l'Ontario est de 38,6 p. cent.

Par ailleurs, utilisant les subventions individuelles des grands Conseils comme indicateur de la production scientifique, on constate que le chercheur québécois reçoit en moyenne une subvention équivalente à 85 p. cent de celle de son collègue ontarien, ce qui refléterait une production scientifique moindre de la part des Québécois. De plus, on ne trouve dans les universités québécoises que 14,7 p. cent des «chercheurs d'élite» canadiens alors l'Ontario en a 45,8 p. cent.

Pour expliquer ces écarts, M. Lacroix évoque plusieurs motifs. Les universités francophones ont un bassin de recrutement plus réduit que celui des anglo-canadiennes. De plus, le réseau universitaire québécois est plus jeune que celui de l'Ontario, ce qui provoque l'absence d'une «masse critique» de chercheurs dans les départements scientifiques. Le Québec manque donc de locomotives scientifiques (les chercheurs d'élite) qui permettent de drainer les subventions. M. Lacroix fait aussi valoir que les professeurs québécois sont victimes d'une surcharge au niveau de l'encadrement, ce qui laisse moins de temps aux activités de recherche.

Signalons enfin qu'une troisième étude propose de mettre en place un programme d'évaluation des universités québécoises qui permettrait de jauger leur performance tout en les incitant à progresser.

## Mgr Ricci ne prête pas foi aux indiscretions sur le Saint-Suaire

Agence France Presse  
CITÉ DU VATICAN

Mgr Giulio Ricci, un prêtre du Vatican qui a consacré sa vie à l'étude du Saint-Suaire, a mis en doute hier la crédibilité des indiscretions sur les analyses au carbone 14 de parcelles du linceul, faites dans les laboratoires des Universités de l'Arizona, d'Oxford et de Zurich.

Selon ces indiscretions, les résultats indiqueraient que le linceul, laissé en héritage à Jean-Paul II par Umberto de Savoie, dernier roi d'Italie, et conservé à Turin depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, serait une toile tissée entre le XI<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle et non aux temps du Christ.

«Ce ne sont que des bavardages», le cardinal Anastasio Ballestrero, gardien officiel du Saint-Suaire, est le seul autorisé à diffuser les résultats des analyses, a

commenté Mgr Ricci. Et même si ces résultats indiquaient qu'il s'agit d'un tissu médiéval, on ne saurait attribuer une valeur définitive à 100 p. cent à l'analyse au carbone 14», a-t-il ajouté. Il a annoncé qu'un congrès prévu sur le Saint-Suaire à partir de vendredi prochain à Rome aura lieu en dépit des indiscretions répandues dans la presse.

Au cours de ce congrès, le prêtre insistera sur les nombreux mystères du linceul, sur lequel l'image d'un homme crucifié est reproduite «en négatif» grâce à une technique inconnue.

De son côté, M. Luigi Gonella, expert officiel du cardinal Ballestrero, archevêque de Turin, a déclaré hier au journal *La Stampa* qu'il déplorait vivement les fuites — qu'il considère néanmoins comme crédibles — sur les résultats des analyses, ajoutant qu'il n'avait pas été mis officiellement au courant de ces résultats.

## Jean-Paul II rejette l'accusation de déicide adressée aux juifs

Agence France-Presse  
CITÉ DU VATICAN


Jean-Paul II a rejeté de nouveau hier l'ancienne accusation de déicide que l'Église catholique adressait dans le passé aux juifs, considérés par de nombreux auteurs chrétiens comme responsables de la mort du Christ.

Dans son discours prononcé lors de l'audience générale hebdomadaire, le pape a affirmé «qu'il est difficile de nier la responsabilité de ces hommes qui causèrent consciemment la mort

du Christ», mais qu'on ne peut pas «étendre cette accusation au-delà du groupe des personnes vraiment responsables».

Le souverain pontife a rappelé la déclaration du concile Vatican II «Nostra Aetate»: «Si des autorités juives avec leurs partisans ont tout mis en oeuvre pour tuer le Christ, ce qui a été commis pendant sa passion ne saurait être imputé ni à tous les juifs de l'époque sans distinction, ni — et encore moins —, a bien souligné le pape — aux juifs de notre époque».

# Je t'aime



L'amour est tout, l'amour est grand, comme la vie et le soleil. L'amour c'est quand l'âme fait des arcs-en-ciel. Et moi je t'aime. Et je sais bien qu'aimer, c'est donner rendez-vous au bonheur au palais de la vie.


Toutes nos alliances

## 10 à 40%


de rabais sur le prix C.M. Michaud

**AU SALON DU DIAMANT** des bijouteries C.M. Michaud vous pouvez admirer la plus fabuleuse collection de jons et d'alliances au Canada.

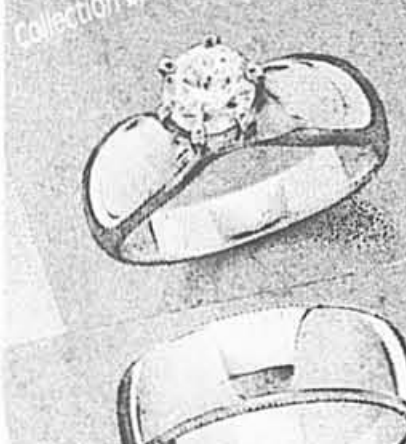
**VEZ VITE! ON VOUS ACCORDE PRÉSENTEMENT DES RABAIS ALLANT DE 10% À 40% SUR TOUTE LA COLLECTION. Chez C.M. Michaud, l'amour brille.**




Collection JONCS ÉTERNELS




Collection ANNEAUX DEMI-LUNE




Collection LES GRANDS SCOLAIRES




Collection ALLIANCES TIFFANY



Collection ALLIANCES POUR HOMMES



Collection NOEUDS DE DIAMANTS



**CM MICHAUD**

Le spécialiste des alliances

**BROSSARD**  
5705 boul. Taschereau  
(en face du Super Carnaval)  
**(514) 443-3400**

**MONTREAL**  
937 est, rue Bélanger  
**(514) 279-4527**

**LAVAL**  
2000 boul. Le Corbusier  
(au nord de St-Martin)  
**(514) 687-8444**

Demandez notre catalogue GRATUIT!

Les bijoux ont été agrandis pour mieux voir les détails

Nous acceptons les grandes cartes de crédit



# Les cols bleus avouent livrer une guerre d'usure à la Ville

Le syndicat recommande à ses cotisants de rejeter les dernières offres qu'il juge consistantes mais incomplètes

GEORGES LAMON

C'est samedi que les 4 200 cols bleus de la Ville de Montréal et de la CUM seront appelés à se prononcer en assemblée générale sur les dernières offres présentées par l'employeur.

Déjà le bureau de direction du Syndicat (le conseil syndical réuni mardi soir a voté à l'unanimité en faveur du rejet) a annoncé qu'il recommanderait le rejet de ces offres patronales. À son avis, après 29 séances de négociation et 10 rencontres avec le conciliateur Fernand Matteau, on a peut-être progressé beaucoup, mais il reste toujours des points sérieux d'achoppement.

«Pour nous, ces séances de conciliation ont été positives, a admis à La Presse le président du Syndicat des cols bleus, M. Jean Lapierre. Comparativement à l'offre du 18 juin, on a vraiment réussi à avancer dans le dossier. Il faut avouer que l'offre officielle de la Ville qu'on va présenter aux syndicats est plus consistante que celle de juin, mais elle demeure quand même incomplète.»

Déjà, le conciliateur a convoqué les parties pour lundi, à 13 h 30, pour une autre ronde de conciliation qui devrait faire le point sur la négociation. Il n'est pas impossible qu'elle puisse être la dernière dans ce dossier si M. Fernand Matteau estime ne pas pouvoir rapprocher les parties. D'ailleurs, Jean Lapierre croit que le conciliateur devrait, ce jour-là, «logiquement mettre les deux parties au pied du mur».

M. Matteau, lui, ne voit pas la situation du même oeil. Il continue à penser que cette séance de lundi demeure une rencontre «normale» dans l'évolution du dossier qui a tout de même progressé au cours des rencontres de conciliation. «On prendra le bébé comme il se présentera», a-t-il précisé à La Presse, hier.

Mais qu'est-ce qui cloche encore dans ce dossier des négociations entre la Ville et ses cols bleus?... la Ville ayant pourtant reculé sur certains points importants, notamment: la santé et la sécurité, la sous-traitance.

L'historique de ce conflit n'est guère reluisant depuis l'accréditation de ce syndicat en 1945. Les grèves ont duré en moyenne entre 5 et 6 semaines. Les négociations avec la Ville ont toujours été ardues et longues: en moyenne de 9 à 18 mois. Avec un point culminant en 86: 29 mois. M. Gilles Charland, négociateur syndical, admet que ces négociations se sont toujours faites dans le tiraillement.

«Il a fallu se battre pour obtenir ce qu'on a eu, a-t-il soutenu. Ça n'a jamais été facile, loin de là.»

Que reste-t-il encore en litige dans la présente négociation — qui dure depuis neuf mois — pour en arriver à un règlement? Actuellement quatre points font toujours l'objet d'un désaccord profond: l'horaire de travail, la santé et la sécurité au travail, le fonds de pension, et l'assurance collective.

Certains articles comme le plancher d'emploi (le syndicat désirant l'addition de 500 employés permanents) et la sous-traitance accordée à des entrepreneurs privés, à l'origine au centre du litige, font actuellement l'objet d'un cadre de règlement sinon partie d'un règlement sur l'entente globale. La réduction de l'horaire de travail et l'assurance collective demeurent toujours les deux points principaux d'accrochage.

Sur l'horaire de travail, le syndicat réclame la diminution des heures de travail de 40 à 37,5 heures mais rémunérées pour 40 heures. Sa mise en application pourrait être reportée à plus tard et le syndicat s'engage à garantir le même niveau de productivité. L'employeur refuse catégoriquement cette proposition estimant entre autres qu'elle nécessiterait une augmentation du taux horaire de 6,6 p. cent. C'est donc un blocus opposé par la Ville.

Pour ce qui concerne le régime d'assurance collective, le syndicat (détenteur de la police d'assurance collective) propose que la Ville verse l'équivalent de 2 p. cent du salaire de chaque employé dans la caisse du syndicat qui se chargerait de négocier un régime de soins dentaires et d'assurance-vie (augmentation du montant d'assurance lors du décès d'un syndiqué). À cette condition, le syndicat consentirait à réduire son salaire de 1,6 p. cent. Pour le négociateur patronal, M. Régis Boudreau, ce procédé réduirait de \$700 000 annuellement la cotisa-

tion des employés aux différents régimes sociaux du Québec.

«Cette formule n'existe nulle part, a soutenu le négociateur patronal M. Régis Boudreau. C'est impensable et même si ce n'est pas en soi illégal, ça frise le détournement de fonds.»

Sur la question de la santé et la sécurité au travail, le syndicat exige la libération de cinq employés à plein temps pour «la prévention et non la réparation» des accidents — en 87 on a dénombré 2 080 accidents chez les cols bleus. La ville offre d'en libérer deux. Un compromis que juge «honorable», le négociateur patronal.

Quant au fonds de pension, le syndicat propose qu'un employé puisse prendre sa retraite après 28 ans de services avec pénalité

actuarielle de 3 p. cent et non après 30 ans, comme le prévoit l'actuelle convention. Dans l'ensemble du dossier de négociations, le négociateur patronal estime que la Ville a fait des modifications importantes, surtout au cours des séances de conciliation. De sorte que, actuellement, sur la table «il y a suffisamment de choses pour permettre un amendement honorable.»

«Je pense que la ville a fait des compromis importants en accordant tout ce qu'elle pouvait accorder, a soutenu M. Boudreau. Moi, j'ai vidé mes poches comme négociateur.»

Du côté syndical, le président Jean Lapierre croit qu'il s'agit plutôt «d'une stratégie d'étreinte du négociateur qui manœuvre pour amener le conciliateur à ce que la Ville veut qu'il fasse.»

«Si on est prêt à laisser au conciliateur son mandat, tout peut se régler facilement, croit M. Lapierre. C'est une véritable guerre d'usure avec la ville. On pensait qu'avec la philosophie du RCM ça changerait, on a hâte que ça change.»

Et si dans un avenir rapproché les négociations n'aboutissent pas, malgré l'entrée en scène du conciliateur, le syndicat entend bien poursuivre ses moyens de pression par des journées de grève.

«La prochaine grève sera une vraie, insiste M. Lapierre. Nous allons avoir des équipes pour faire respecter efficacement et à la lettre la convention collective par les contremaîtres et les entrepreneurs privés et faire en sorte que personne ne fasse nos travaux.» On peut donc s'attendre à des mesures de pression plus radicales de la part des grévistes.

«On a dit de cette automobile qu'elle est l'exemple le plus frappant de ce que seront les voitures au siècle prochain.»

Vu la nature de cette voiture et vu les genres de personnes qui la conduiront, bon nombre de gens trouveront qu'il est plus avantageux de la louer que de l'acheter.

C'est pourquoi BMW a élaboré un programme de location tellement attrayant du point de vue financier que même le comptable le plus exigeant trouvera qu'il s'agit d'une très bonne affaire. BMW croit fermement que les gens qui conduisent une telle voiture méritent un programme de location qui fait honneur à la voiture elle-même. Pour obtenir plus de détails sur ce programme de location rationnel et pour en savoir davantage sur cette voiture qu'une revue automobile renommée a appelé «la meilleure berline au monde», il vous suffit d'appeler ou de passer à notre salle de montre.

LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES BMW DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

# KON TIKI

Heureux de vous revoir  
La cuisine professionnelle dessinée et fournie par  
**BIENAY EQUIPEMENT DE SERVICE ALIMENTAIRE INC.**  
1406 ST-AMOUR, ST-LAURENT, QUÉ. H4S 1J2  
TÉL.: (514) 331-0411 FAX: (514) 334-8679

Publicité Grafix Design Inc. s'associe aux montréalais pour féliciter Kon Tiki et lui souhaiter un heureux retour parmi nous. Au plaisir de retrouver une cuisine de qualité et un service hors pair!

PUBLICITÉ GRAFIX DESIGN INC.

caisses enregistreuses  
**METRO**  
canada ltée  
1298, boul. Rosemont Montréal, Québec H2S 2A7  
Tél.: (514) 374-0800

Spécialistes: Informatisation Points de vente  
Contrôles: de boissons, liqueurs douces, bières, vins et aliments.

tdi assoc. design inc.  
consultants de décoration intérieure  
303, rue Saint-Sulpice, bureau 200, Montréal, Qc H2Y 3W2 (514) 288-8303

“Allô-ha!” db  
DUMAS BERGEN INTERNATIONAL COMMUNICATIONS  
1170, RUE DRUMMOND, MONTRÉAL (QUÉBEC), CANADA H3G 1V7 TÉL.: (514) 874-5464

LES RHUMS Captain Morgan  
souhaitent la bienvenue au Kon Tiki

**AUSTRALVIN**  
933-1961 FAX: 933-3340  
Nous ne représentons que des vins de l'Australie.

quemont-richebourg Inc.  
Entrepreneur général  
10, AVENUE CHURCHILL, SUITE 208 (514) 465-3651  
GREENFIELD PARK, (QC) J4V 2L7 Téléc 055-60068

«FÉLICITATIONS»  
ultimo  
6552, BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL 276-1657

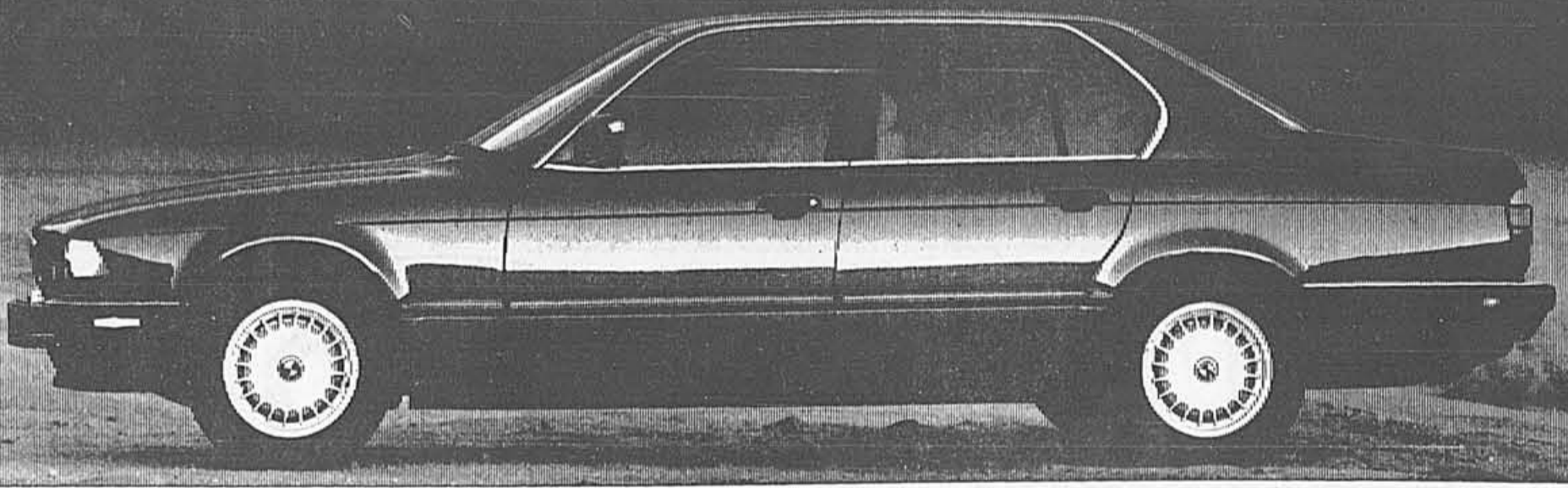
Félicitations de  
DINA-MAR - CARPETSTITCH -  
Mario Lecomplès (514) 932-1957

BONNE CHANCE  
PLANTECA  
Paysagiste d'intérieur  
2021, boul. Industriel, Chomedey, Laval H7S 1P7  
(514) 629-3663 (514) 385-5817

CAFÉ UNION  
Une tradition de bon goût  
Nous sommes heureux de vous revoir  
Meilleurs vœux de la direction et du personnel de CAFÉ UNION  
Pour toutes vos exigences en matière de café  
148, rue Jean-Talon ouest 273-5555

Un autre client satisfait de  
CDH Centre de Distribution Hôtelier Inc.  
Fournitures d'hôtel et de restaurant  
Location à long terme et vente d'équipement  
DESIGN - CONCEPTION - AGENCEMENT  
1600, rue Robinson Chomedey, Laval, QC H7W 2W4  
Tél.: (514) 688-0493  
FAX: (514) 682-9020

## LA LOCATION D'UNE BMW 735i QUI FERA L'AFFAIRE DE VOTRE COMPTABLE.



On a dit de cette automobile qu'elle est l'exemple le plus frappant de ce que seront les voitures au siècle prochain. Vu la nature de cette voiture et vu les genres de personnes qui la conduiront, bon nombre de gens trouveront qu'il est plus avantageux de la louer que de l'acheter.

C'est pourquoi BMW a élaboré un programme de location tellement attrayant du point de vue financier que même le comptable le plus exigeant trouvera qu'il s'agit d'une très bonne affaire. BMW croit fermement que les gens qui conduisent une telle voiture méritent un

programme de location qui fait honneur à la voiture elle-même. Pour obtenir plus de détails sur ce programme de location rationnel et pour en savoir davantage sur cette voiture qu'une revue automobile renommée a appelé «la meilleure berline au monde», il vous suffit d'appeler ou de passer à notre salle de montre.

LE PLAN DE FINANCEMENT BMW:  
925 \$ PAR MOIS\*

\* Selon un contrat de location fixe de 60 mois avec un acompte de 10000\$ et un kilométrage prévu de 66000 km. Suit à une approbation du crédit. La disponibilité est limitée. Ne comprend pas la taxe de vente provinciale, les frais d'immatriculation, d'assurance, de transport et de préparation par le concessionnaire. Les conditions et les restrictions varient selon le concessionnaire, le modèle, l'équipement et la disponibilité. Voir votre concessionnaire pour les détails.

LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES BMW DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

MONTRÉAL  
Automobiles Canbec Inc.  
5055, rue Paré  
731-7871

LAVAL:  
Boulevard St.-Martin Auto Inc.  
1436, boul. St.-Martin ouest  
667-4343

ST. JEAN:  
Park Avenue  
(précédemment Lemaire Auto Inc.)  
147 rue Mayrand  
346-4798





## KON TIKI: le retour d'un grand Montréalais

La cuisine et le décor sont nouveaux... l'ambiance exotique est de retour. Les boissons flamboyantes et Charlie Lee le sont aussi.

Charlie Lee est la mémoire vivante

de ce lieu bien montréalais. En 1958, Stephen Crane, mari de la célèbre Lana Turner, inaugurait le restaurant Kon Tiki qui allait connaître un énorme succès. Témoin de nombreuses célébrations, anniversaires, romances, Charlie est convaincu que tous les Montréalais ont, au moins une fois, fréquenté le Kon Tiki.

«Les habitués remarqueront un changement au décor. Ce qui était exotique en 1958 ne l'est plus en 1988. L'inspiration qui a donné naissance au nouveau concept invite à une évasion au-delà de la Polynésie», nous dit Charlie.

Les Montréalais seront invités à découvrir l'époque coloniale où les explorateurs européens naviguaient dans le sud de l'océan Pacifique. Les antiquités de Java, des Nouvelles Hybrides, de l'Inde ainsi que les murales, la végétation luxuriante et les batiks colorés ajouteront à la fascination des assoiffés d'exotisme.

### DU SOLEIL DANS VOTRE ASSIETTE

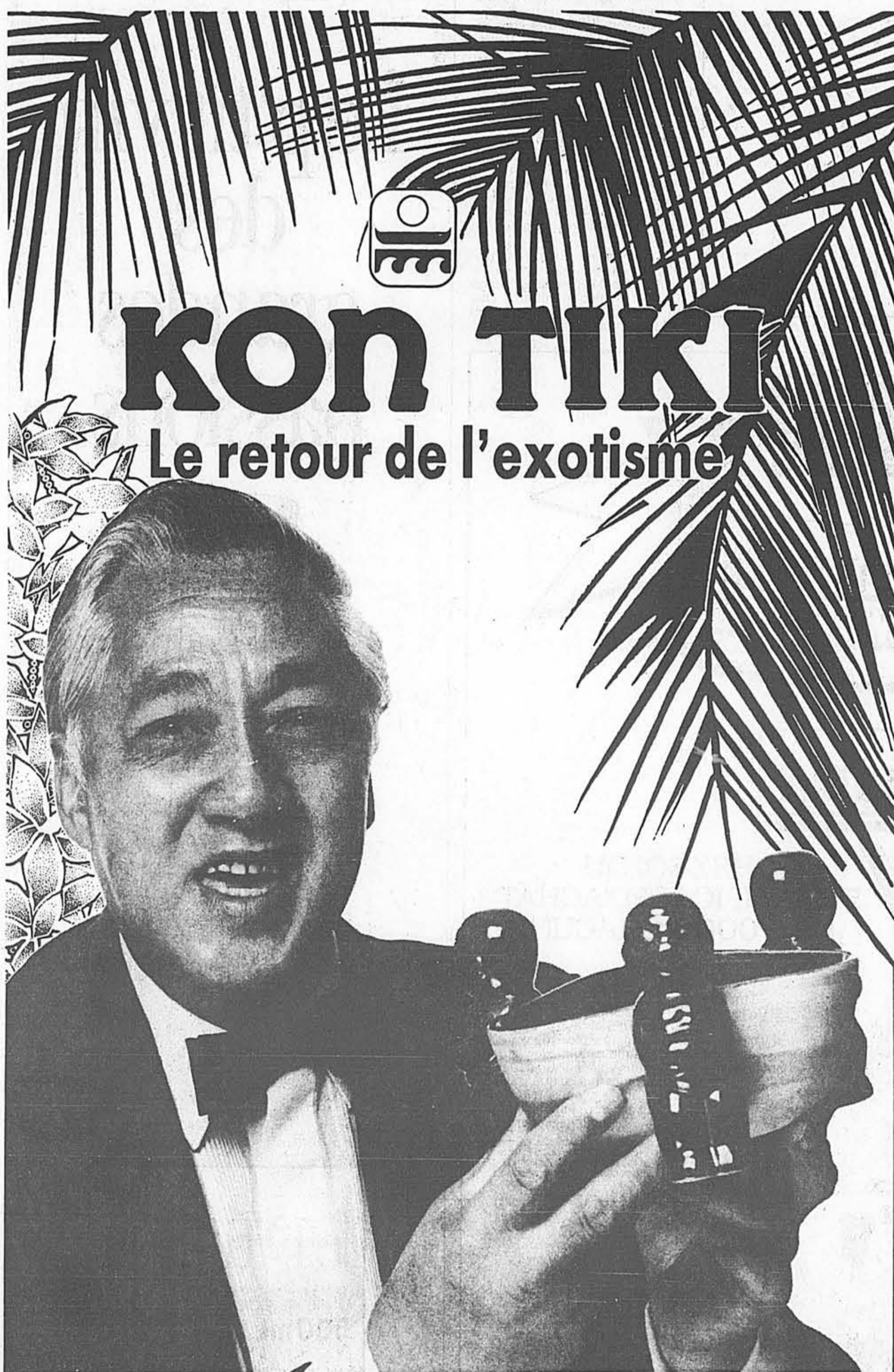
Dès que vous prenez place à table, une assiette représentant un joli so-

leil oriental vous met en appétit. Les grands favoris sont de retour. Le «pu pu platter» et autres amuse-gueule accompagnés des «volcans», «scorpions» et compagnie enjolivés de mini-parasols sont au menu. Ce qui ne l'était pas... une cuisine innovatrice aux saveurs d'aujourd'hui. Une brigade internationale est aux fourneaux et woks! De Java à Bali en passant par Bombay, Tokyo, Shanghai et Santa Barbara, la cuisine Kon Tiki offrira la meilleure des cuisines asiatique, européenne et californienne... Une cuisine exquise et sans prétention.

Le bar sera ouvert de 11 h 30 à 3 h avec un menu varié de délicieuses bouchées. La salle à manger offrira un déjeuner comprenant le fameux bar à salades accompagné du plat du jour; en soirée, la table d'hôte et un menu à la carte à faire rêver; et le dimanche, un brunch exotique.

Pour vos réservations, demandez Charlie Lee. Qui sait? Il pourrait se souvenir de votre boisson préférée ou de la date de votre anniversaire?

*Le retour d'un grand Montréalais et de l'exotisme!*



# KON TIKI

## Le retour de l'exotisme

## et de Charlie Lee...

Redécouvrez l'exotisme et Charlie Lee qui, jadis, vous accueillait.

De nouvelles sensations et une cuisine qui inspire.

Laissez-vous tenter par le luau du midi ou le brunch du dimanche. Un menu qui reflète les cultures des îles du Pacifique. Des épices brûlantes de Széchan à la douceur des mangues, tout un bouquet de saveurs s'offre à vous.

Que dire des boissons légendaires, fumantes? Rappelez-vous... les scorpions, les volcans sont de retour! Et les amuse-gueule aussi, des nouveaux et vos favoris.

En bas, découvrez le nouveau bar Kon Tiki... ambiance enjouée et décontractée. Cascade d'eau, palmiers géants, murales... Tout captivé! Installez-vous dans la salle à manger très colorée, sous un arbre en fleurs peut-être? Ou réservez la table du capitaine pour une occasion spéciale.



# KON TIKI

LA LÉGENDE RENAÎT!

Vous retrouverez Charlie et le Kon Tiki au 1455, rue Metcalfe, à deux pas de la rue Sainte-Catherine, dans les Cours Mont-Royal.

Réservations: 499-8454

## La SAQ n'achète plus les vins de Corelli

La Société des alcools du Québec refuse d'acheter les produits de la compagnie Les vins Corelli, tant et aussi longtemps que celle-ci n'aura pas fourni à la Régie des permis de la SAQ le volume d'achats des matières entrant dans la composition de ses vins.

Mardi, lors des audiences de la régie des permis, l'avocat de la compagnie a été incapable de fournir la liste des fournisseurs ainsi que le volume des achats, un tel livre comptable n'existant pas chez Corelli. Le représentant de Corelli a demandé l'ajournement des audiences qui ont été reportées au début de novembre.

### Les douaniers attachent le grelot

En juin dernier, Douanes Canada avait saisi douze camions-ci-

ternes et un conteneur renfermant 257 000 litres de vin qu'on tentait de faire passer pour du jus de raisin afin d'éviter d'importants frais de douanes.

Le 3 août, la SAQ informait le fabricant qu'elle refusait d'acheter ses produits tant que les poursuites judiciaires intentées contre Corelli pour importation illégale de vin n'étaient pas entendues.

C'est à la suite d'une nouvelle disposition de la loi des permis d'alcool que le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) a demandé à la Régie des permis de faire enquête sur les vins Corelli pour connaître la provenance des achats afin de juger de la qualité des matières premières entrant dans la fabrication du vin: alcool, eau, sucre, jus de raisin. La régie cherche également à connaître le mode de fonctionnement de la compagnie et le contrôle de la quantité de marchandises en réserve.

Dans le contexte de monopole qui existe au Québec, la SAQ est le seul intervenant habilité à acheter les produits Corelli et à les offrir sur ses comptoirs. La société d'état achetait chaque année 190 000 caisses de vin Corelli que revendaient les supermarchés, vendeurs et détaillants. Ces ventes atteignaient entre \$3,5 et \$4 millions annuellement.

**SEALMASTER**

**CIE GBS**  
GENERAL BEARING SERVICE INC.

Montréal: 937-7423 ou 326-0471  
Laval: 668-5330  
Rive-Sud: 679-2550

**AMÉLIORER SON FRANÇAIS AU TRAVAIL**

**ATELIER DE FORMATION**

Les mardis, du 25 octobre au 3 décembre 1988 de 14 h à 17 h

Test de classement obligatoire  
mardi 11 octobre à 14 h

Savoir écrire correctement constitue un facteur important d'embauche et de promotion dans plusieurs secteurs d'emploi.

L'atelier de français écrit est essentiellement pratique

- Il tient compte des difficultés de chacun et propose des exercices appropriés

Dans un temps limité, il permet aux participants de:

- corriger les principales lacunes en communication écrite
- s'instrumenter pour répondre rapidement aux problèmes de langue rencontrés quotidiennement

Le nombre d'inscriptions est limité. Communiquez sans tarder avec:

**Service aux entreprises 343-5863**

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

**SOLDE DE VESTONS SPORT L'ÉVÉNEMENT DE LA SAISON!**

de \$69 à \$129

**PANTALONS**  
Un choix... les tous derniers... couleurs de la mode  
à partir de \$29,98 (retouches sans frais)

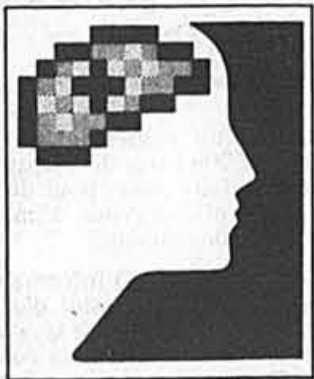
Ernest présente un choix étonnant de vestons sport. Dont les prix en temps normal varient de \$129 à \$249, vous pouvez maintenant les obtenir à des prix allant de \$69 à \$129 (quantités limitées).

Également, pantalons coordonnés à partir de \$29,98!

# ERNEST

Tous les styles que vous aimez!

Fairview Pie-Claire Promenades St. Bruno 804 est Ste-Catherine E.	Place Versailles Carrefour Laval Place Vertu	1123 o. Ste-Catherine Carrefour Angrignon, LaSalle Mall Champlain, Brossard
---	--	---



FONDATION  
DES MALADIES  
MENTALES  
7401, RUE HOCHELAGA  
MONTREAL, (QUEBEC) H1N 3M5  
TEL.: (514) 259-0382

**CAMPAGNE  
PUBLIQUE  
1988**

*Chasse aux Membres*

En devenant membre de notre Fondation, vous contribuez à contrer un des pires fléaux qui sévit présentement au Québec.

En effet, une personne sur cinq souffre ou souffrira de maladie mentale au cours de sa vie.

Nous avons tous un proche: conjoint, enfant, parent ou ami qui en sera victime. Aidez-nous à trouver des solutions car... **Nous sommes tous concernés**



Dr YVES LAMONTAGNE  
Président

Pour un montant de 25.00\$ seulement, devenez membre de la Fondation des Maladies Mentales et recevez:

- de la documentation et de l'information sur les dépressions, les névroses, les psychoses, les phobies, l'anxiété et le burn out;
- le calendrier 1989 de la Fondation;
- des invitations à participer aux activités de la Fondation (conférence, symposium, galas etc. . .)

Je désire adhérer à la cause de la Fondation des Maladies Mentales et recevoir ma carte de membre.

Nom \_\_\_\_\_ Ci-joint un chèque au montant de 25.00\$  
ou Carte Visa  MasterCard   
Adresse \_\_\_\_\_ No. de la carte \_\_\_\_\_  
Date d'expiration \_\_\_\_\_

En collaboration avec: **CKAC 73**  
LA SUPER STATION DE MONTREAL



**Pas si nocif,  
le café**

Agence France-Presse  
PARIS

■ Accusé de provoquer ulcères, cancers, malformations et autres maux, le café n'est finalement pas aussi noir pour notre santé qu'on a bien voulu le dire.

La défense de ce breuvage millénaire, dont la consommation remonte à 850 ans avant Jésus-Christ, a été prise, mercredi à Paris, par un spécialiste du Centre de nutrition humaine de l'Université de Nancy (Est de la France), le Professeur Georges Debry.

Le professeur Debry, qui intervenait au cours de la 3ème journée des Entretien de Bichat auxquels assistent quelque 16 000 praticiens, a souligné que rien ne permettait de dire que le café réduisait la fertilité ou provoquait des malformations du fœtus.

Ces accusations, a-t-il expliqué, reposaient sur des erreurs d'analyse de recherches médicales, qui avaient sous-estimé des consommations conjointes et fort élevées d'alcool et de tabac.

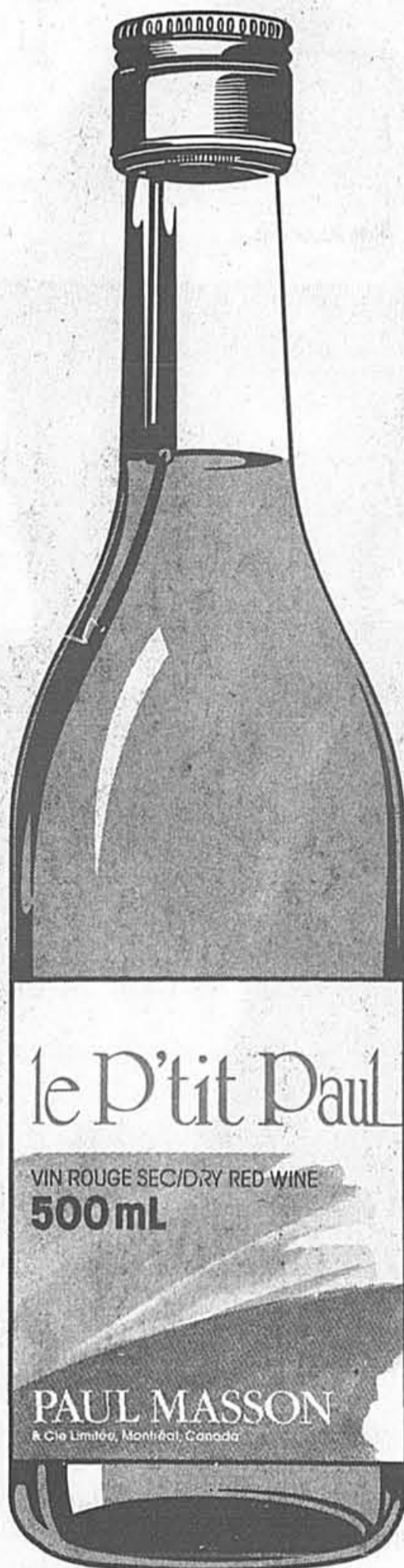
Pour ce qui est des cancers, notamment du pancréas, les médecins, auteurs des travaux accusateurs publiés dans de grandes revues internationales, ont avoué leur erreur d'interprétation.

Le café, bu en quantité modérée, révèle plus qu'il ne crée les incidents digestifs (brûlures, gastrites etc.). A doses élevées, il favorise l'élimination urinaire du calcium et diminue l'absorption digestive.

Une consommation raisonnable, par des personnes en bonne santé, ne prédispose ni à l'infarctus ni à l'hypertension artérielle, ni ne perturbe les grandes fonctions hormonales de l'organisme.



**Le p'tit vin  
des  
grandes  
passions**



Le P'tit Paul, le p'tit nouveau  
de  
**PAUL MASSON**  
en format populaire de  
**500 ml**  
dans tous les dépanneurs et épiceries.

**GAGNEZ**

**DES  
DIVERTISSEMENTS  
PLEIN LA MAISON**

**DE  
GRANADA**

**GAGNEZ LE GROS LOT:  
25 000 \$ D'APPAREILS  
DE DIVERTISSEMENT**

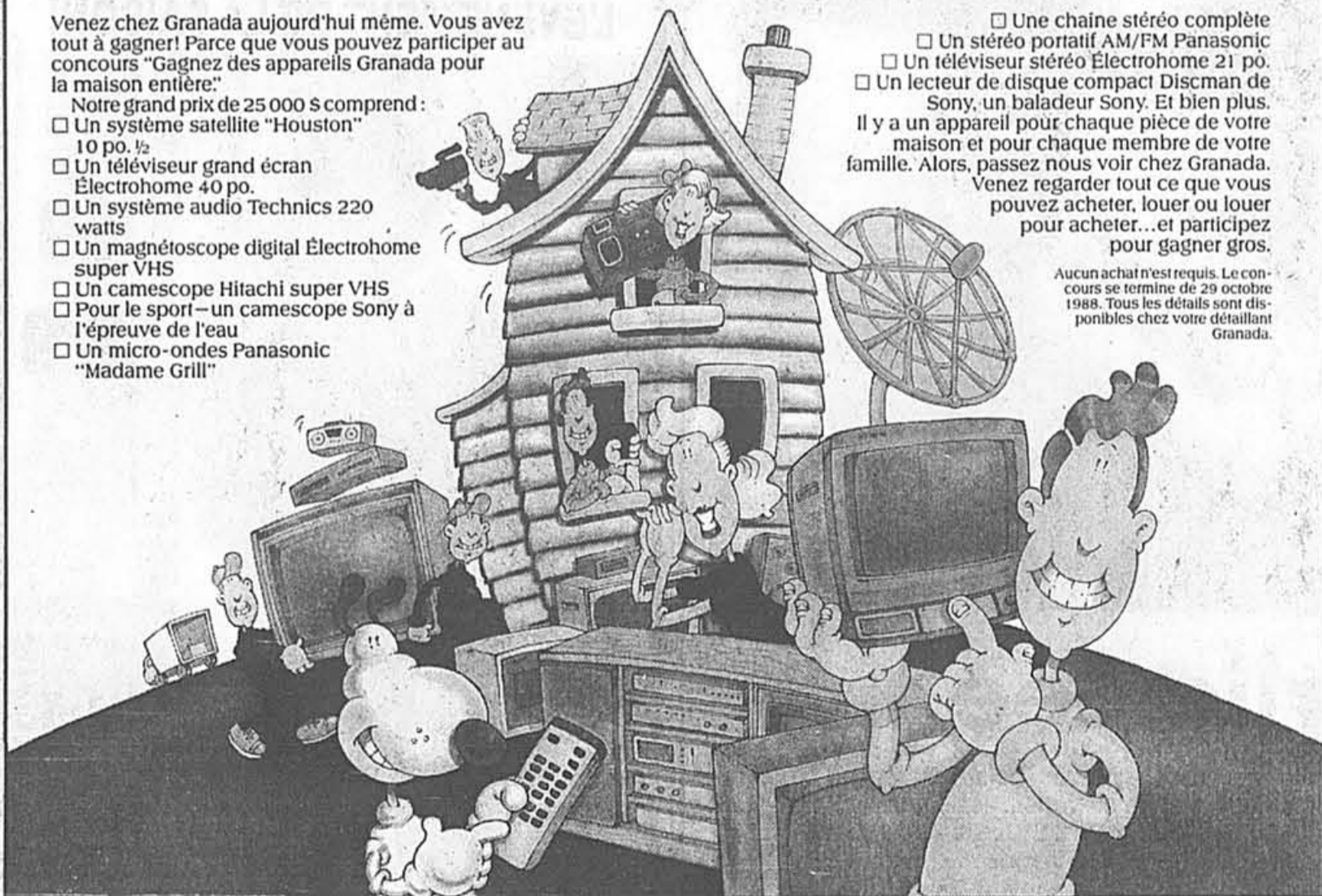
**CHEZ SOI OU  
5 CERTIFICATS D'ACHAT  
DE 5 000 \$ CHACUN.**

Venez chez Granada aujourd'hui même. Vous avez tout à gagner! Parce que vous pouvez participer au concours "Gagnez des appareils Granada pour la maison entière."

- Notre grand prix de 25 000 \$ comprend:
- Un système satellite "Houston" 10 po. 1/2
  - Un téléviseur grand écran Electrohome 40 po.
  - Un système audio Technics 220 watts
  - Un magnétoscope digital Electrohome super VHS
  - Un caméscope Hitachi super VHS
  - Pour le sport — un caméscope Sony à l'épreuve de l'eau
  - Un micro-ondes Panasonic "Madame Grill"

- Une chaîne stéréo complète
  - Un stéréo portatif AM/FM Panasonic
  - Un téléviseur stéréo Electrohome 21 po.
  - Un lecteur de disque compact Discman de Sony, un baladeur Sony. Et bien plus.
- Il y a un appareil pour chaque pièce de votre maison et pour chaque membre de votre famille. Alors, passez nous voir chez Granada. Venez regarder tout ce que vous pouvez acheter, louer ou louer pour acheter... et participez pour gagner gros.

Aucun achat n'est requis. Le concours se termine le 29 octobre 1988. Tous les détails sont disponibles chez votre détaillant Granada.



LES PLUS BAS PRIX DU MOIS À PARTIR D'AUSSEI PEU QUE 12,77 \$/MOIS.

**GRANADA**

Tout ça, tout de suite!

- Installation
- Crédit instantané
- Service "Couverture Granada"

- Mode de paiement souple
- Service d'achat à domicile
- Satisfaction totale du client

Téles · Audio · Magnétoscopes · Caméras enregistrées

Appelez Granada aujourd'hui

**333-1199**

711 rue St-Hubert  
(Plaza St-Hubert)

Les Galeries de Terrebonne  
3252 boul. St-Martin  
(Laval)  
(en face du Centre 2000)

305 ave. Dorval  
(Dorval)  
(en face des Jardins Dorval)

Place Longueuil  
2906 chemin Chambly  
(Longueuil)  
(en face de la place Desormeaux)

3935 boul. Taschereau  
(St-Hubert)  
(en face des Galeries Taschereau)

1805 rue Ste-Catherine  
(St-Mathew et Ste-Catherine)

Carrefour Angrignon

Place Versailles

Montréal et régions avoisinantes